

Quelques Aperçus
sur
Notre Colonie de la Guadeloupe
et plus spécialement
au Point de Vue Pharmaceutique

THÈSE

POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ

(Mention Pharmacie)

présentée et soutenue publiquement en Avril 1934

par

P. LALANNE

JURY	}	MM. MAURIN	}	Président
		ROQUES		Assesseurs
		MARTIN-SANS		
		BRUSTIER		Suppléant
		DELAS		

TOULOUSE

CAUPIAC

B.U. NANTES LETTRES



D

008 550376 6

55376

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE
FACULTÉ MIXTE DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

ANNÉE 1933-1934

N° 25

Quelques Aperçus
sur
Notre Colonie de la Guadeloupe
et plus spécialement
au Point de Vue Pharmaceutique

THÈSE

POUR LE DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ
(Mention Pharmacie)

présentée et soutenue publiquement en Avril 1934

par

P. LALANNE

JURY { MM. MAURIN Président
ROQUES }
MARTIN-SANS } Assesseurs *Exclu*
BRUSTIER }
DE LAS Suppléant

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE NANTES - LETTRES	
INV.	56376
TOULOUSE IMPRIMERIE PÉRY & TAUPIAC 1, Rue du May, 1	56376
1034 N° H	Rep 520926

Faculté Mixte de Médecine et de Pharmacie

TABLEAU DU PERSONNEL

DOYEN	MM. ABELOUS.
ASSESEUR	AUDEBERT.
	MOSSE.
	SAINT-ANGE.
	BRÆMER.
	BEZY.
	MARIE.
	MOREL.
	TAPIE.
PROFESSEURS HONORAIRES	

PROFESSEURS

Anatomie	MM. VALLOIS.
Histologie et Embryologie	ARGAUD.
Physiologie	ABELOUS.
Anatomie pathologique	TAPIE (J.)
Pathologie générale et expérimentale	BARDIER.
Bactériologie	RISPAL.
Pathologie interne	SERR.
Thérapeutique	M ^{lle} CONDAT.
Hygiène et Médecine préventive	LAFFORGUE.
Médecine légale	SOREL (E.).
Clinique médicale	LAPORTE.
Clinique chirurgicale et gynécologie	DALOUS.
Clinique chirurgicale	MERIEL.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie	DAMBRIN.
Clinique obstétricale	CAUBET.
Clinique médicale infantile et puériculture	AUDEBERT.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	BAYLAC.
Clinique de neurologie et psychiâtrie	AUDRY.
Clinique ophtalmologique	RISER.
Physique biologique et médicale	FRENKEL.
Chimie et Toxicologie	ESCANDE.
Pharmacie	MOOG.
Hydrologie thérapeutique et climatologie	RIBAUT.
Clinique des voies urinaires	N...
Oto-rhino-laryngologie	MARTIN.
Botanique et Matière médicale	ESCAT.
Médecine opératoire	MAURIN.
	GORSE.

PROFESSEURS SANS CHAIRE

Anatomie topographique	MM. DIEULAFE.
Obstétrique	GARIPUY.
Physiologie	SOULA.
Chimie	VALDIGUIE.
Chirurgie	DUCUING.
Anatomie	MIGINIAC.
	CLERMONT.

COURS COMPLEMENTAIRES

Cours d'obstétrique aux élèves sages-femmes	MM. AUDEBERT.
Obstétrique	GARIPUY.
Chimie pathologique	VALDIGUIE.
Zoologie et Parasitologie	ROQUES.
Pharmacologie	SOULA.
Chimie minérale	VALDIGUIE.
Cryptogamie	MARTIN-SANS.
Zoologie	VALLOIS.
Stomatologie	CADENAT.
Physique Pharmaceutique	BUGNARD.
Chimie organique	BRUSTIER.
Dermatologie et Syphiligraphie	CHATELLIER.
Législation pharmaceutique	MAURIN.
Botanique	MARTIN-SANS.
Microbiologie	DELAS.

AGREGES EN EXERCICE

Histologie	MM. CALVET.
	ROQUES.
	SENDRAIL.
	SOREL (Raym.).
	MOREL (R.).
	BOULARAN.
	LEFEBVRE.
	FLORENCE.
	BRUSTIER.
	BUGNARD.
	MARTIN-SANS.
	RENARD.
Médecine	
Chirurgie	
Pharmacie	
Chimie générale pharmaceutique et toxicologie	
Physique médicale	
Histoire naturelle pharmaceutique	
Secrétaire de la Faculté	

La Faculté déclare n'être pas responsable des opinions émises par les candidats. (Délibération en date du 13 Mars 1924)

A MA MERE

Qui a poursuivi avec un courage enthousiaste et vigilant, notre éducation toute d'idéalisme et d'amour.

A MON PERE

Dont la vie est notre exemple de persévérance simple et forte, et d'affection réfléchie.

A MA SŒUR

Compagne indulgente et attentive de toute notre jeunesse. Avec l'expression de notre immense tendresse.

A MON BEAU-FRERE, CAPITAINE GASQ

Pharmacien des troupes coloniales,
Licencié ès sciences.

Qui nous a soutenu et conseillé dans les heures difficiles de notre vie d'étudiant.

Avec toute notre affection.

A MADEMOISELLE BAZOUIN

Qui fut toujours pour nous une
seconde maman, délicate et géné-
reuse.

A LA MEMOIRE DE MA TANTE

A MON ONCLE
MONSIEUR LUCIEN DURANTHON

Pharmacien.

Avec notre sincère affection.

A TOUS LES MIENS

A MONSIEUR BARRUE

Pharmacien-Inspecteur
Ex-Assistant de Cours à la Faculté de Médecine
et de Pharmacie,
Lauréat de la Faculté, Médaille d'Or,
Chevalier de la Légion d'honneur.

Avec l'expression de notre affection
reconnaissante.

A MONSIEUR LE DOCTEUR FOURCADE

Ancien Interne des Hôpitaux,
Chef de Clinique honoraire de Radiologie.

Très affectueusement.

A MES AMIS :

ALBERT BARRUE
HENRI BARRUE
JEAN BARRUE
JEAN CADENAT
EDOUARD PETISNE
PIERRE VIALADE

A MES CAMARADES

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE :

MONSIEUR LE PROFESSEUR MAURIN

Professeur de Matière Médicale et Botanique,
Chargé du Cours de Législation Pharmaceutique
à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Toulouse.

Qui nous a indiqué le sujet de ce travail, qui a suivi, aidé et orienté nos recherches pendant notre séjour aux Antilles, et dont l'attention et l'intérêt bienveillant ont guidé nos travaux au laboratoire.

Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre admiration profonde, de notre reconnaissance fidèle, et de notre attachement très respectueux.

A MON JURY DE THÈSE :

MONSIEUR LE P^r AGREGE ROQUES

Chargé du Cours de Parasitologie
à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Toulouse,
Chevalier de la Légion d'honneur.

MONSIEUR LE P^r AGREGE MARTIN-SANS

Chargé du Cours de Botanique et Cryptogamie
à la Faculté de Médecine et Pharmacie de Toulouse.

MONSIEUR LE P^r AGREGE BRUSTIER

Chargé du Cours de Chimie organique et de Toxicologie
à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Toulouse,
Chevalier de la Légion d'honneur.

MONSIEUR LE DOCTEUR DELAS

Chargé du Cours de Microbiologie
à la Faculté de Médecine et Pharmacie de Toulouse.

A MES MAITRES
DE LA
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE
DE TOULOUSE

A MES MAITRES
DE LA
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE
DE BORDEAUX

ERRATA

Un retard imprévu dans le tirage n'a pas permis d'assurer la correction d'un assez grand nombre de fautes dans les dénominations botaniques; on n'a pas cru devoir les relever ici, le rétablissement des termes exacts n'offrant pas de difficulté.

Sont à rétablir dans la hiérarchie des titres de familles les suivants : p. 97 : **Iridacées**; p. 100 : **Rhizophoracées** (à reporter après les **Myrtacées**); p. 104 : **Nyctaginacées**; p. 111 : **Myoporacées**.

p. 99 : reporter aux **Rhizophoracées** le paragraphe concernant les Palétuviers et Mangliers.

p. 100 : après Chou créole ajouter *Brassica oleracea* var.

p. 114, ligne 10 : après **ARISTOLOCHIA** supprimer **LONGA** L. et remplacer par **BILOBATA** L.

p. 114, ligne 14 : après *appellation donnée...* ajouter *parfois*.

p. 123 : au lieu de **GENRE VIOLA**, lire **VIOLA** *species*.

« Je n'ai raconté les faits... et décrit ceux que je vais présenter qu'avec le seul langage de la vérité, en pensant toujours que le privilège le plus beau (du médecin) est de soumettre exactement, comme la nature les lui a présentées, les études qu'il a faites et les observations qu'il a recueillies. »

D^r LEVACHER. 1846.

AVANT-PROPOS

L'étude que nous présentons est le résultat de plusieurs mois d'efforts assidus effectués presque exclusivement sur place, dans la merveilleuse nature guadeloupéenne, sur la vaste matière scientifique qu'elle offre à ceux qu'intéresse la recherche.

La phrase que nous citons au frontispice de cette thèse pose avec clarté la pensée dominante, presque obsédante, qui a été notre ligne de conduite pendant toute la durée de notre séjour aux Antilles et dans la rédaction de ce travail; car il ne nous a pas toujours été facile de dégager avec certitude les faits exacts, précis, du fouillis des conversations, des récits fan-

taisistes, des renseignements erronés, souvent contradictoires, que nous avons pu entendre et recueillir.

Aussi, parfois, avons-nous dû écarter à regret, des faits fort intéressants, dont nous n'avons pu suffisamment vérifier l'exactitude.

Les expérimentations postérieures, auxquelles nous nous sommes livré sur quelques plantes, vont nous montrer combien il convient d'être circonspect, même devant les affirmations les plus catégoriques. L'empirisme a toujours besoin d'un contrôle scientifique.

En raison du temps relativement court dont nous disposons, nous nous sommes efforcé, sans sortir du cadre de cette étude à but pharmacologique, de rassembler tout ce qui pouvait de près ou de loin intéresser ou se rattacher à notre profession ce qui explique la diversité des matières abordées dans notre thèse. Nous n'avons pu malheureusement tout dire ! Il faudrait pour cela « une vie d'homme et un travail d'Hercule ».

Cependant nous avons été amené parfois à tirer de nos observations des conclusions que nous voudrions convaincantes, et qui se justifient par l'espoir qu'elles pourraient être utiles à notre belle colonie et à notre pays, conclusions qui ont du moins le mérite d'être sincères et désintéressées.

Enfin, avant d'aborder notre sujet, qu'il nous soit permis d'adresser l'expression de notre profonde gratitude à tous ceux qui nous ont aidé à parfaire ce

travail, par leur connaissance du pays, et qui ont bien voulu nous faire profiter de leur expérience et de leurs conseils, tout particulièrement M. A.-C. CABRE (Maire de Saint-Claude-Guadeloupe) à la bienveillance et à l'activité duquel nous devons de précieux renseignements, base importante de ce travail.

PREMIÈRE PARTIE

GÉNÉRALITÉS

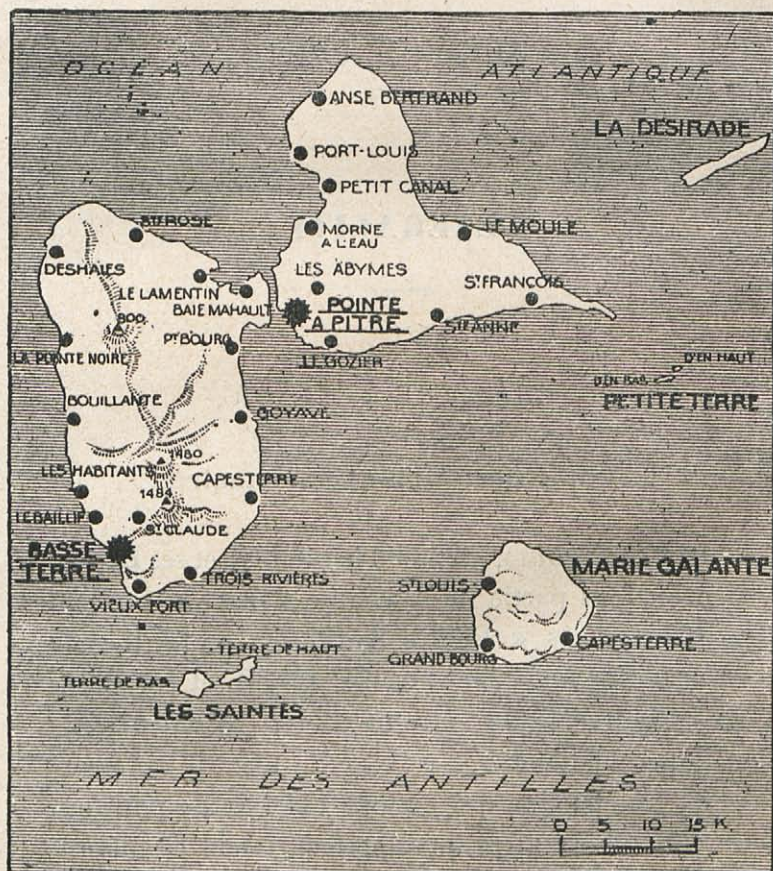
CHAPITRE PREMIER

Etude géographique sommaire

La GUADELOUPE (225.000 habitants) et ses Dépendances, font partie de la chaîne d'îles qui forment le Groupe des « Petites Antilles » ou « Iles du Vent ». Elle est située entre $15^{\circ} 19' 30''$ et $16^{\circ} 30' 4''$ de latitude Nord et entre $64^{\circ} 4' 22''$ et $63^{\circ} 51' 32''$ de longitude Ouest.

La Guadeloupe qui mesure 444 km. de pourtour et 138.000 hectares de superficie totale est divisée en deux parties par un bras de mer assez étroit : « La Rivière Salée. » La partie occidentale et montagneuse porte le nom de « Guadeloupe proprement dite » ou de « Basse-Terre »; l'autre est désignée sous le nom de « Grande-Terre ».

La Basse-Terre (46 km. de long sur 27 de large et 180 km. de pourtour) est essentiellement monta-

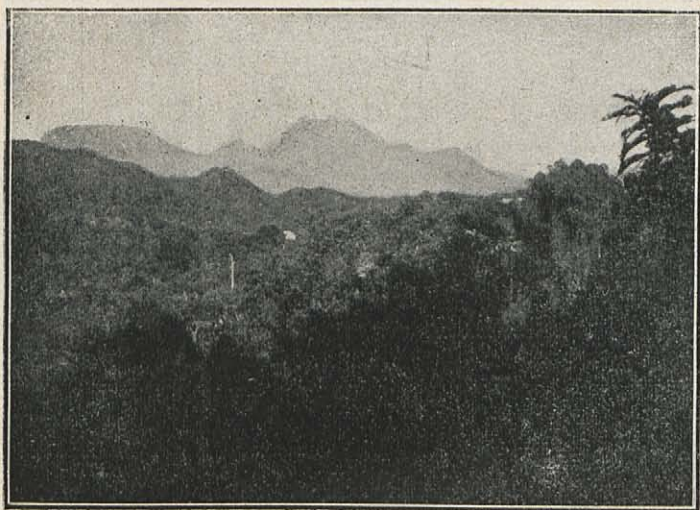


La Guadeloupe et ses dépendances

gneuse et de formation volcanique. Le sol est formé de basaltes, trachytes, porphyres, de laves compactes

et de tuf volcanique, le tout recouvert d'alluvions argileuses rouges ou jaunes.

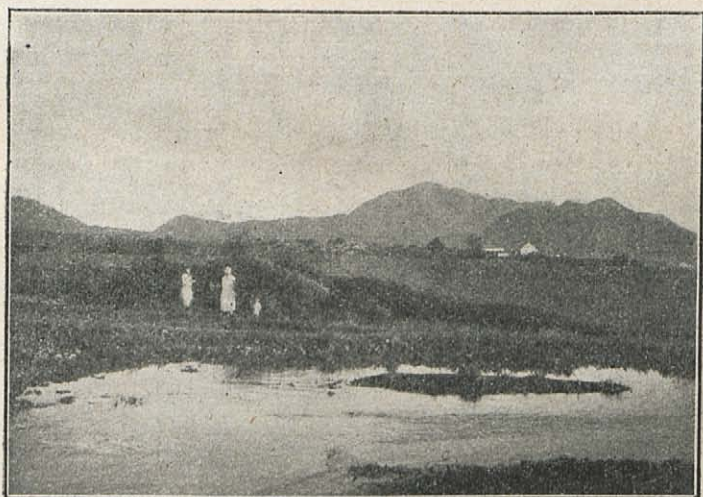
Une longue chaîne de montagnes la partage en deux versants inégaux, arrosés par plus de 70 rivières et sillonnés de courtes vallées. Dans cette par-



**Le Volcan de la Soufrière
et le bourg de St-Claude, enfoui dans la verdure.**

tie centrale et montagneuse règne encore une guirlande festonnée de forêts vierges, des pentes du Houëlmont (424 m.) et de la Soufrière (1.484 m.) jusqu'au Sans-Toucher, centre hydrographique de l'île. Les sommets sont nus, avec quelques fougères et une végétation rabougrie par manque de terre végétale. La différence entre les deux versants de la

chaîne est très sensible, dans la configuration du sol et le régime des eaux; elle l'est aussi par la flore beaucoup plus intense et luxuriante sur le versant occidental, « la côte sous le vent ».



Collection A.-C. CABRE.

Des « eaux braques » au milieu des champs de Cannes, versant oriental de la Basse-Terre.

La Grande-Terre (48 km. dans sa plus grande longueur et 28 dans sa plus grande largeur) est plus petite que la Basse-Terre. Elle est d'origine volcanique sous-marine, comme le prouvent les rochers basaltiques de l'Anse-Bertrand et de la Pointe des Châteaux. Mais ces roches éruptives ont été recouvertes

de sédimentations calcaires variant entre 90 et 300 m. (MOREAU DE JOANÈS).

La configuration en « mornes » écrasés et mame-lons bas, en cirque, n'offre pas une inclinaison suf-fisante à l'écoulement des eaux et crée des « eaux braques » c'est-à-dire des bassins marécageux, en général bordés de palétuviers et de mangliers, qui



Une source en Basse-Terre

rendent ces régions assez insalubres. La végétation à l'intérieur de la Grande-Terre est restreinte et beau-coup moins intéressante que celle de la Basse-Terre. Il y a cependant dans les coulées alluvionnaires et les grandes plaines, d'immenses étendues de canne-à-sucre. Les pluies sont beaucoup moins fréquentes, les rivières presque inexistantes et souvent à sec.

L'eau de consommation est recueillie dans des jarres ou des citernes, sauf dans les villes.

Les *dépendances* de la Guadeloupe comprennent : La DÉSIRADE, cône tronqué de basalte, à climat sec et salubre, célèbre par sa léproserie, MARIE-GALANTE et LES SAINTES, délicieuses îles très peu peuplées, dont le climat est exceptionnellement sain. Ce sont les « Antilles Ignorées ».

La situation de la Guadeloupe au milieu de l'Océan et son exposition aux vents alizés font que ce pays est extrêmement humide : 2 1/2 plus que la France. On compte 300 jours par an où il pleut au moins dans un coin de l'île.

Au point de vue thermal et climatique la Guadeloupe est un des pays les plus favorisés du monde. En effet, toute la Basse-Terre possède de nombreuses sources thermales et sulfureuses, dont l'existence est évidemment due aux phénomènes volcaniques. Les plus connues, auxquelles on doit des cures vraiment remarquables, sont : les « Bains chauds du Matouba » (54°), « les sources du Gallion » (de 34 à 70°), « le Grand Carbet » (85°), « les Bains Jaunes » (35°) ; les Eaux de « Dolé », aux nombreuses sources, possèdent un établissement thermal, etc...

Situés sous les tropiques, donc dans une zone chaude, les versants des montagnes du Massif Guadeloupéen forment un centre climatique de tout premier ordre. La température dans l'« Eden Saint-Claudien », enfoui dans la fraîcheur d'une végétation

exceptionnellement belle, ne dépasse pas 28° et ne descend jamais au-dessous de 15°. Saint-Claude est depuis longtemps en effet un centre de repos pendant « l'Hivernage », un centre de convalescence pour les malades de toutes les Antilles et de la



« La splendeur merveilleuse de la nature... »
Cocotiers, Echinocactus ou Chandeliers,
Manguiers, Bananiers, etc...

Guyane, en même temps qu'un centre touristique remarquable.

Et cependant, avec ces exceptionnelles ressources, la colonie n'est nullement organisée pour recevoir le Grand Tourisme que la splendeur merveilleuse de la

nature attire vers ces contrées, mais qui, à cause de l'absence d'hôtels confortables, se dirige vers les Iles anglaises beaucoup moins belles, mais plus accueillantes.

Pourquoi ne pas faire de l' « Ile d'Emeraude », comme l'appelle M. le sénateur BÉRANGER, un centre important de Tourisme international ?

CHAPITRE II

Esquisse historique

La Guadeloupe est la deuxième île aperçue par CHRISTOPHE COLOMB, le 4 novembre 1493. La première fut La Désirade, la « Terre Désirée ». Il débarqua à Sainte-Marie, maintenant Capesterre et trouva l'île habitée par une population sauvage, les CARAÏBES, qui appelaient leur île « KALOUKAÉRA ». D'après le récit de la découverte, la Soufrière était en éruption. Colomb appela l'île « *Guadeloupe* », selon la promesse faite aux moines de NOTRE-DAME DE GUADALUPE, en Estramadure, de donner le nom de leur Couvent à une des terres qu'il découvrirait.

Les Espagnols ne surent pas tirer profit de la découverte de Colomb. Repoussés énergiquement par les Caraïbes, ils abandonnèrent l'île, qui fut alors immédiatement occupée, au nom du Roi, par une troupe de 500 Français partis de Dieppe sous la conduite d'ESNAMBUC.

Sous le ministère de RICHELIEU et suivant le contrat du 8 mars 1635, la Guadeloupe fut concédée par Louis XIII à la « Compagnie des Iles d'Amérique » qui, ne prospérant pas, la vendit en 1649 au seigneur

DE BOISSERET, beau-frère de HOUËL, seigneur de PETIT-PRÉ. A la suite de démêlés entre HOUËL et les héritiers de BOISSERET, il fut procédé le 3 août 1659 à un partage qui attribua à chacun d'eux la moitié de la Guadeloupe sous le contrôle du Roi. Pour mettre fin au désaccord qui continuait entre ces seigneurs



« La Côte sous le Vent »

à gauche : les ruines de la maison fortifiée du Père Labat.

propriétaires et menaçait de ruiner la colonie, le roi rapporta la concession accordée en 1635 et la transféra, par édit du 28 mai 1664, à la « Compagnie des Indes occidentales ». Celle-ci ne fit pas de meilleures affaires et supplia le Roi de « reprendre un fardeau trop lourd pour ses mains impuissantes ». En décem-

bre 1674, l'Edit de 1664 fut à son tour révoqué et la Guadeloupe réunie définitivement au domaine de la couronne moyennant une indemnité de 4.053.000 livres.

Les colonies françaises avaient excité la convoitise des Anglais qui, dès 1665, tentèrent des débarquements. La Guadeloupe subit, dès lors, de nombreuses attaques, chaque fois repoussées victorieusement. Le Père LABAT s'est immortalisé dans cette lutte, et on montre encore sur la route du Baillif, les ruines de sa maison fortifiée. Au début du XVIII^e siècle, sous le sage gouvernement de DE CLIEU l'île prend un essor nouveau. Cette recrudescence de prospérité n'échappe pas aux Anglais qui assiègent l'île pendant de longues années et finissent par s'y installer en 1759. La Guadeloupe, couverte de ruines sortit anéantie de cette lutte. Les Anglais la relevèrent et elle devint la plus prospère des petites Antilles. Le traité de Paris la rendit à la France le 14 juillet 1763.

Pendant la Révolution, des rivalités d'hommes entraînent de nouvelles batailles et bientôt les Anglais reviennent à la charge. Aussitôt l'unité se reforme. VICTOR HUGUE, commissaire du peuple, rétablit l'ordre et la prospérité. Rappelé par le Directoire il fut remplacé par un administrateur remarquable. DESFOURNEAUX. Mais de nouvelles luttes intestines déchirent l'île pendant de nombreuses années. Pendant toute cette période des corsaires, armés par des

armateurs français, défendent l'île et la ravitaillent. Après un nouvel intervalle assez court d'occupation anglaise en 1815, le calme se rétablit peu à peu. Mais la colonie est ensuite deux fois dévastée par des cyclones.



Collection A.-C. GABRE.

« La végétation cache sous sa luxuriance, les vestiges de l'épouvantable désastre. »

Enfin, le 27 avril 1848, l'acte d'abolition de l'Esclavage est promulgué. Et le premier député, SCHÆLCHER, qui avait porté aux assemblées parlementaires françaises les pétitions demandant la suppression de l'esclavage, fut élu en 1849. Ce nom est un des plus

vénérés à la Guadeloupe et le jour anniversaire de sa mort, 21 juillet, est la fête nationale de la petite patrie. Depuis cette date la Guadeloupe est rentrée dans la vie politique de la Métropole et a participé à ses revers et à ses succès.

Le 12 septembre 1928, la Guadeloupe était assaillie, ravagée, dévastée de fond en comble par un cyclone suivi d'un raz de marée qui fit 1.500 victimes et 15.000 blessés. Le cyclone dura 20 heures. Le lendemain les ports étaient détruits, les ponts coupés, les villes et les bourgs renversés, les usines effondrées, les forêts très endommagées, les cultures anéanties. Les colons aidés par la Métropole relèvent lentement les ruines. Une fois de plus le pays donne la preuve de son ressort, et peu à peu la végétation cache sous sa luxuriance, les vestiges de l'épouvantable désastre.

DEUXIÈME PARTIE

L'EXERCICE DE LA PHARMACIE A LA GUADELOUPE.

L'exercice de la profession pharmaceutique est régi par un arrêté du Gouverneur du 31 décembre 1931 « promulgant le décret du 25 novembre 1931, réglementant l'exercice de la pharmacie à la Guadeloupe ».

Cet arrêté dont la base est formée par les lois et les décrets qui réglementent la pharmacie en France, présente un certain nombre de particularités que nous allons signaler et qui en forment la partie originale.

TITRE PREMIER

ARTICLE 11. — « Le diplôme de pharmacien local est et demeure aboli. Toutefois, les pharmaciens munis d'un diplôme local, actuellement établis à la Guadeloupe, continueront à exercer dans les mêmes conditions que les pharmaciens universitaires, jusqu'à leur disparition. »

Il y a à la Guadeloupe 28 pharmaciens qui se distribuent comme suit :

2 pharmaciens des Troupes coloniales, chargés de l'Inspection des pharmacies.

1 pharmacien civil universitaire.

25 pharmaciens civils avec diplôme local.

Le diplôme de pharmacien local datant de 1854 a été créé pour les besoins de la population de la colonie. Il est spécial aux Antilles et à la Guyane, où les titulaires ont seulement le droit d'exercer la profession.

Peu de pharmaciens universitaires métropolitains consentent à s'exiler et à venir ouvrir une officine dans ces colonies; la situation qui leur serait offerte est pourtant très alléchante : l'installation dans une commune d'un pharmacien muni d'un diplôme d'Etat entraînant *ipso facto* la suppression des autres pharmacies à l'extinction des titulaires. Or la plupart sont vieux et, comme l'indiquent les chiffres précédents, il n'existe qu'un seul pharmacien universitaire. Il est installé à la Pointe à Pitre depuis 1932.

Six communes très importantes étant dépourvues de pharmacies, il fut établi par décret ministériel du mois de juin 1928 « en dérogation à l'arrêté local du 23 juin 1914, spécifiant que nul ne pourra à partir du 1^{er} janvier 1913 ouvrir une pharmacie à la Guadeloupe s'il n'est titulaire du diplôme de pharmacien universitaire », il fut donc établi un concours en

vue de l'attribution de six diplômes de pharmacien local. Le choix d'une des six communes pour l'installation de l'officine était offert aux postulants par ordre de classement. Aucun diplôme n'était exigé pour être candidat à ce concours.

Étaient seulement nécessaires : 25 ans au moins, 6 ans de présence dans une officine, un certificat de bonne vie et mœurs, un casier judiciaire vierge et la nationalité française.

L'examen comprenait trois parties : une interrogation écrite, une interrogation orale et une épreuve pratique. Le programme d'ensemble portait sur des questions simples de Physique, Chimie, Toxicologie, Histoire Naturelle, Posologie, Législation, reconnaissances de plantes, de produits chimiques et galéniques.

Voici les trois questions posées à l'épreuve écrite :

- 1) Médicaments à base d'Opium. Préparation. Caractères. Essai.
- 2) Législation du Tableau B. Décret du 14 septembre 1916.
- 3) Posologie de l'Opium et de ses préparations.

Le précédent examen datait de 1906.

Malgré tout, le nombre d'officines ouvertes étant insuffisant, et afin de permettre aux habitants éloignés dans la campagne, ou installés dans des villages loin des agglomérations importantes pourvues de pharmacies, ou dans les îles formant les Dépendances

de la Guadeloupe, il a été créé des dépôts de médicaments au nombre de 16 qui font l'objet dans l'arrêté précité du 31 décembre 1931 du Titre VII, Article 32, remplacé par le texte suivant du 16 décembre publié à l'*Officiel* du 22 décembre 1933.

ARTICLE 32. — Les dépôts de remèdes officinaux, de drogues simples non toxiques, de spécialités non toxiques aux termes du Codex et des textes qui l'ont modifié, actuellement existants dans la colonie, sont maintenus. Le Gouverneur peut autoriser l'ouverture de nouveaux dépôts par arrêté pris sur la proposition du chef du Service de Santé.

Un arrêté du Gouverneur fixera les conditions dans lesquelles ce commerce peut être exercé, la liste des médicaments, de l'herboristerie, des objets de pansements, des spécialités pouvant entrer dans leur approvisionnement, les conditions d'aptitude à exiger des personnes qui sollicitent l'autorisation de tenir ces dépôts.

Cet arrêté fixera, en outre, limitativement, la liste des plantes sèches médicinales non toxiques inscrites à la Pharmacopée française, des produits divers et des spécialités pharmaceutiques que les dépositaires sont autorisés à acheter directement en France. A chaque réception, le Service des Douanes du port de débarquement soumet la facture pour « bon à retirer » au chef du Service de Santé de la colonie. Toutes autres substances médicamenteuses ou d'herboristerie seront fournies aux dépôts à l'état de division correspondant à l'emploi médical, par les pharmaciens résidant dans la colonie sous leur cachet et sous leur responsabilité.

L'enveloppe ou récipient de tout médicament délivré doit porter une étiquette indiquant la nature du produit et la dose si c'est un médicament simple, la nature des constituants et leurs doses respectives si c'est un médicament composé et la mention usage externe s'il y a lieu.

La détention des toxiques et des stupéfiants en nature ou des spécialités renfermant ces produits est formellement interdite.

Il est interdit aux dépositaires de se livrer à la préparation des remèdes officinaux et magistraux et aux manipulations pharmaceutiques.

Les seules manipulations autorisées sont :

- a) Pesée.
- b) Division en paquets ou en flacons, de poudres simples ou de liquides non toxiques limitativement énumérés par arrêté du Gouverneur et que le dépositaire est autorisé à faire venir de France, ou à acheter en vrac dans une pharmacie locale. Les mélanges des poudres, des liquides sont interdits comme rentrant dans la catégorie des manipulations pharmaceutiques.

Au cours de ses inspections, l'inspecteur des pharmacies s'assurera que les stocks destinés à être vendus par division sont dûment étiquetés et portent le timbre d'un pharmacien local, ou d'une firme pharmaceutique légalement établie en France.

L'autorisation de tenir un dépôt est toujours révocable.

La révocation est immédiate en entraînant la fermeture de l'établissement, si le dépositaire se rend coupable d'infractions aux prescriptions ci-dessous énoncées; elle n'est applicable que dans un délai de six mois si un pharmacien diplômé vient ouvrir une officine dans la localité même ou dans une localité sise à une distance inférieure à 8 kilomètres.

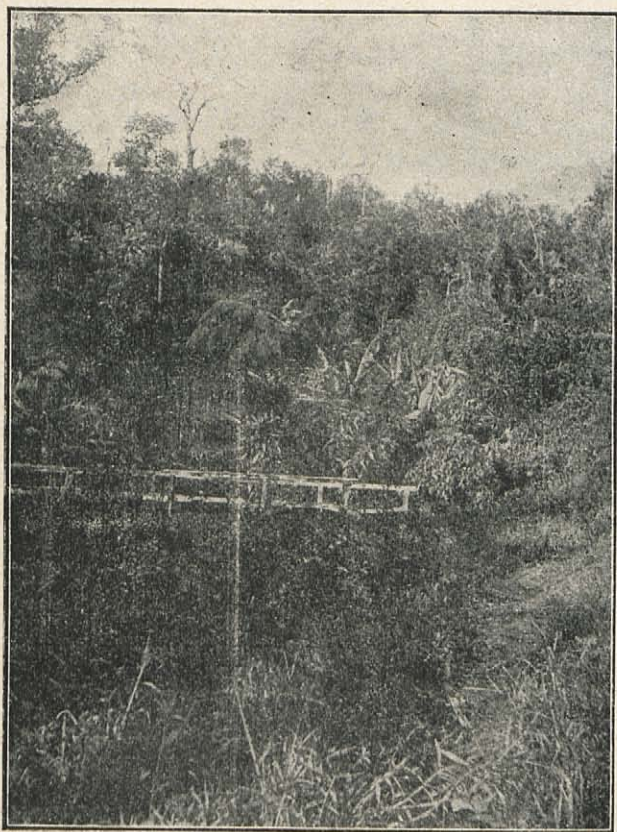
Il convient de signaler en outre qu'il existe deux médecins pro-pharmaciens. L'autorisation de vendre des médicaments sous leur contrôle leur est concédée par l'arrêté précité :

TITRE II

ARTICLE 16. — « Toutefois, les médecins et vétérinaires établis dans les centres non pourvus de pharmaciens peuvent, sans avoir le droit de tenir officine ouverte, ni conserver leur approvisionnement dans un endroit autre que leur domicile particulier, fournir des médicaments ou préparations diverses aux personnes qui les feraient appeler

pour elles ou leurs animaux à condition cependant qu'elles résident à plus de 8 kilomètres d'une pharmacie régulièrement établie... »

Nous ajouterons enfin que toutes les importations de toxiques du Tableau B doivent être faites par les pharmaciens, après une demande d'autorisation préalable, libellée sur papier libre et en double exemplaire adressée au chef du Service de Santé de la colonie. Cette obligation a été instituée conformément à l'article 32 du décret du 25 mai 1932.



**Un pont particulier, jeté sur une ravine
au milieu d'une propriété.**

TROISIÈME PARTIE

LES GRANDS PRODUITS ALIMENTAIRES ET MÉDICINAUX D'EXPORTATION

La Guadeloupe, exceptionnellement située, voit fleurir sur son sol une infinité de plantes de toutes sortes. Les plaines, les mornes, d'une fécondité sans pareille, les forêts, en dépit de leur prodigalité, et peuplées d'arbres tropicaux d'espèces les plus rares et les plus recherchées, les plus rémunératrices, restent inexplorées. Pas une route entretenue pour les traverser ou en permettre l'exploitation. Dans les étendues de forêts vierges on trouve non seulement des bois commerciaux, des bois d'ébénisterie de toute beauté, mais toutes sortes « de plantes à essences, de matières tannantes, résineuses, tinctoriales — des produits oléagineux, aromatiques, et une infinité de plantes médicinales ».

Dans cette partie, nous allons nous attacher d'abord à l'étude des procédés locaux de culture et d'exploitation des produits alimentaires et médicinaux qui forment la base du commerce d'exportation de la colonie et sur lesquels repose sa richesse.



Collection A.-C. CABRE

Une Bananeraie de 3 ans en plein rapport

CHAPITRE PREMIER

Les Produits Alimentaires

Parmi les cultures alimentaires de la Guadeloupe, deux sont réellement très importantes :

La CANNE A SUCRE, base de sa richesse depuis des siècles.

Le BANANIER, dont l'essor récent et formidable permet à la Colonie de résister victorieusement aux assauts de la crise économique.

Mais en dehors de ces cultures nous dirons quelques mots des « CULTURES VIVRIÈRES » qui ont leur importance en ce sens qu'elles sont à la base de toute l'alimentation « créole » dans le pays.

La canne à sucre.

La culture de la Canne fut introduite à la Guadeloupe en 1653 par des Hollandais chassés du Brésil qui reçurent du Gouverneur HOUËL DE PETIT-PRÉ des concessions considérables autour de Capesterre. Cette culture, qui a subi depuis son importation jusqu'à nos jours des fluctuations importantes dues à des accidents divers : guerres, cyclones, doit à son passé d'être et de rester pour longtemps encore sans doute, la ressource essentielle de la colonie.

Pour prospérer, la canne à sucre a besoin d'un climat chaud et humide. Nous avons déjà dit que c'est la caractéristique du climat guadeloupéen. Les plantations réussissent le mieux en Grande-Terre et sur le versant oriental de la Basse-Terre exposées à l'air de la mer qui apporte suffisamment d'humidité et dont les surfaces arables légères et profondes sont favorables à cette culture.

Les principaux centres d'exploitation sont répartis dans les communes de Morne-à-l'Eau, du Canal, de Port-Louis, Le Moule, Sainte-Anne, et Saint-François. Sur les pentes du versant oriental de la Basse-Terre les communes du Lamentin, Petit-Bourg, Goyave possèdent de vastes cultures qui alimentent les importantes sucreries de Capesterre.

Les diverses variétés de cannes cultivées ici sont :

- 1) *La canne blanche de Tahiti ou Sainte-Croix*. La plus grande, donnant le plus de sucre et le plus de jus; verdâtre, au début, jaune-orangé à la maturité.
- 2) *La canne rubannée de Tahiti ou B. H. 10-12* introduite par BOUGAINVILLE.
- 3) *La canne noire ou Uba* chargée de produits ligneux, donne peu de sucre.
Ces trois espèces sont les plus courantes.
- 4) *La canne créole ou canne Congo* qui semble être une dégénérescence des deux premières.
- 5) *La canne violette, ou Big-Tanna* offre une très grande résistance à la sécheresse, mais donne peu de sucre. Elle fut introduite par l'Anglais BIGLE.
- 6) *La canne de Salangore, ou P. O. J.* très vigoureuse, donne un jus très aqueux et faible en sucre.

Lorsqu'on veut planter un champ de cannes, on remue la terre par deux labours croisés de 10 à 25 cm. de profondeur; la plupart du temps ce travail est fait à bras d'homme et à la pioche. On sillonne ensuite à 1 mètre environ, puis on plante par bouture le sommet d'une tige vigoureuse. « C'est le bout blanc », ou encore on choisit un tronçon de tige possédant trois nœuds. Ici, le semis, pourtant recommandé, est banni; on prétend que la graine ne repro-

duit pas la variété et donne des pieds dégénérés, ce qui est faux avec les bonnes espèces. On plante de juin à décembre différemment suivant l'époque. Pendant la période sèche, le plant de bouturage est mis en terre droit, et butté. Pendant la période humide les boutures sont plantées inclinées sur le sillon et entourées de terre jusqu'à moitié hauteur; c'est ce qu'on appelle « planter en demi-pistolet ». La plantation couchée ou « en haie » est à peu près abandonnée. En outre, on plante toujours un champ de canne à la nouvelle lune.

Les boutures toujours groupées par deux sont placées à 1 mètre ou 1 m. 10 de distance ce qui donne, les sillons étant espacés de 1 mètre, de 8 à 10.000 pieds à l'hectare. La plantation faite, on remplit les sillons de fumier et l'on recouvre en unifiant le sol. On installe ensuite les caniveaux de drainage à ciel ouvert, car la plante craint l'excès d'eau et plus encore les eaux stagnantes. En outre, pour que la canne mûrisse, il faut que l'allongement de la tige soit arrêté, ce que l'on fait en raréfiant l'eau. En principe, la plantation d'un champ de canne dure trois ans. La première coupe se fait sur les « cannes vierges » au bout de 18 mois; on coupe ensuite deux fois encore les rejetons.

Au bout de trois ans, on arrache tout. On laisse en jachère pendant 1 an $\frac{1}{2}$ ou 2 ans afin de laisser reposer la terre, la culture étant très épuisante. On laboure deux fois et l'on met des engrais à chaque

labour. Ce sont : le « 8/3 » et le « 12/6/5 », c'est-à-dire 8 d'Azote ammoniacal et 3 de potasse, ou 12 d'Azote nitrique, 6 d'acide phosphorique, et 5 de potasse. La terre régénérée est alors prête pour une nouvelle production de canne; comme on le voit, la culture pour être rémunératrice, doit être alternante.

On récolte la canne mûre un peu à toutes les périodes de l'année, mais surtout de mars à juillet. Une équipe d'ouvriers coupe la canne à la main avec un « sabre d'abattis ». Derrière eux, une équipe de femmes enlève les feuilles et lie les cannes nues en gerbes qui sont chargées ensuite sur les wagons et les charrettes. Un contremaître à cheval surveille le travail.

Le transport de la canne se faisait autrefois à tête d'homme et à dos de mulet. On est passé ensuite à la charrette, attelage rustique et pittoresque d'une grande mule encadrée de deux petits ânes; ce mode de transport est encore utilisé. Mais depuis longtemps de petits trains à voie étroite transportent la canne des champs lointains vers l'usine où elle sera traitée. Actuellement, certaines usines importantes ont mis en service des camions automobiles, mais ces essais ne donnent pas de résultats satisfaisants, car le temps gagné ne compense pas l'usure énorme des véhicules sur les routes très mal entretenues et ravinées par les pluies.

Les maladies de la canne, très rares en Guadeloupe, ne méritent pas qu'on les signale.

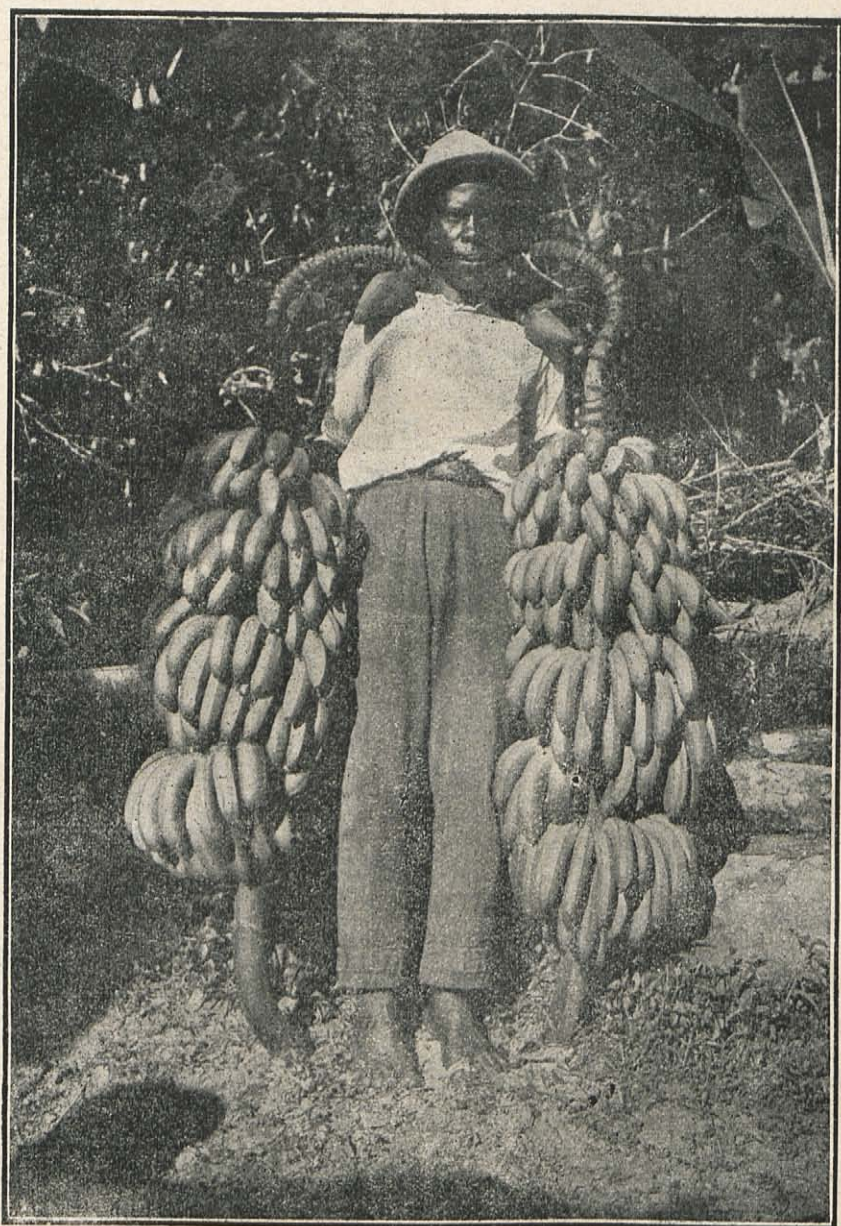
A l'usine, les cannes sont transformées en sucre et

*Statistiques Officielles de la Direction
des Douanes*

EN TONNES				EN HECTOLITRES	
SUCRES				Mélasses	Rhums et Tafia
	bruts	d'usine	de toutes natures		
1900		28.342	28.344	24.089	23.039
1	8 1/2	38.688	38.697	27.188	27.770
2	9	40.527	40.637	3.037	49.363
6		43.217	43.217	10.674	76.786
9		25.211		7.639	60.492
10		42.867		7.336	110.769
11		37.493		8.701	105.486
12		38.502		7.139	96.978
13		26.636		5.959	95.404
1918		27.617		4.572	70.261
19		19.345		5.007	195.658
20		23.616		791	166.155
21		25.416			91.073
22		19.869		1.000	188.347
23		23.401			13.844
24		26.660			128.119
25		37.792			123.432
26		33.889		24	120.094
27		24.609			123.406
28		30.727			120.076
29		960			125.548
30		24.851			128.952
31		17.301			116.617
32		44.495			122.404
6 1 ^{ers} mois de 1933		36.883			56.028

en rhum par des procédés plus ou moins perfectionnés et dont la description sortirait du cadre de cette étude. Le ligneux des cannes est utilisé au chauffage des chaudières, voilà pourquoi certaines cannes très chargées en matières sucrées ont été abandonnées, car ici le combustible est coûteux et même, en Grande-Terre, inexistant.

Le rendement moyen d'une plantation est de 50 tonnes de cannes à l'hectare. Le rendement en sucre est de 8 % environ. Si on transforme en rhum à 60 °, on a 80 litres à la tonne. Si on traite pour le sucre et le rhum, on obtient 8 % de sucre et 15 litres de rhum à la tonne.



Collection A.-G. CABRE.

Deux régimes de « Poyots »

Le Bananier.

Cette plante aurait de tout temps existé à la Guadeloupe. Son fruit est depuis fort longtemps l'aliment principal des travailleurs du pays. Ce fruit est désigné dans la colonie, où l'on en trouve une infinité d'espèces, sous le nom général de « Figue ». Nous nous bornerons à mentionner les 6 espèces les plus courantes, les plus connues et qui sous les noms locaux suivants groupent toutes les catégories voisines :

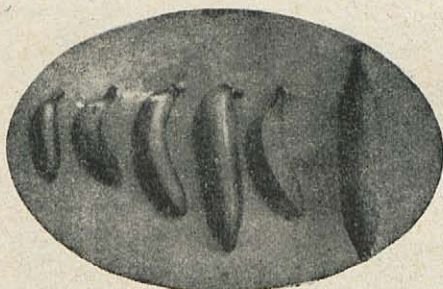
- la Banane à cuire. *Musa paradisiaca*
- la Potau *Musa emasculata*
- la Raimbaud . . .)
- la Poyot) Variétés de *Musa sapientium*
- la Figue-pomme.)
- la Figue-sucrée...)

Nous n'insisterons pas sur une classification plus poussée, car nous croyons avec M. J. DYBOWSKI que « les caractères qui les séparent (les variétés) n'ont qu'une valeur secondaire et se trouvent seulement plus ou moins accentués dans un cas ou dans l'autre. Il semble donc que l'on doive adopter l'opinion de ROXBURGH, de DEVAUX, et de BROWN qui n'admettent qu'une seule espèce ayant fourni les races et les variétés actuellement cultivées ».

La variété la plus importante et celle que l'on exporte à peu près exclusivement est la POYOT. Cette appellation vient d'une déformation de POUYAT, nom d'un ingénieur agronome qui introduisit à la Jamaïque une variété de bananes qui s'est répandue dans les Antilles et porte le nom de « *Gros-Michel* » en Colombie et à Trinidad, et de « *Raimbaud* » à la Guadeloupe. La « *poynet* » est une variété différente, bien spéciale à la colonie. C'est une grande banane légèrement anguleuse d'abord, un peu arquée, jaunesserin au début de la maturité et dont l'enveloppe non comestible se pigmente de marron au moment où la pulpe atteint la maturité complète, mais n'est pas pourrie. Cet aspect auquel les consommateurs français ne sont pas encore habitués a longtemps retardé le développement de l'importation de la banane de la Guadeloupe en France. On préfère la manger au moment où elle commence à peine à jaunir. En plus du fait qu'elle est alors indigeste, on l'accuse d'être moins bonne, d'avoir moins d'arôme que les bananes de Guinée ou des Canaries. Or, à ce moment, le fruit n'est pas mûr et c'est une injustice qu'il est bon de signaler, car c'est sûrement à son degré réel de maturité, la meilleure des bananes importées en France. Les régimes ont de 1 mètre à 1 m. 50 et pèsent de 15 à 25 kilos. Chaque régime a de 5 à 11 mains ou verticilles de fruits de 8 à 17 fruits chacun. De récentes constatations indiquent que plus de 70 % des régi-

mes ne dépassent pas 6 à 7 mains. Nous en verrons plus loin les raisons.

La RAIMBAUD est beaucoup plus rare et de plus en plus abandonnée à cause de son peu de résistance aux maladies. On exporte seulement quelques régimes. C'est la Gros-Michel de Colombie et de Trinidad. Les pieds ont été décimés à la Guadeloupe il y



Les six espèces les plus courantes de bananes
à la Guadeloupe.

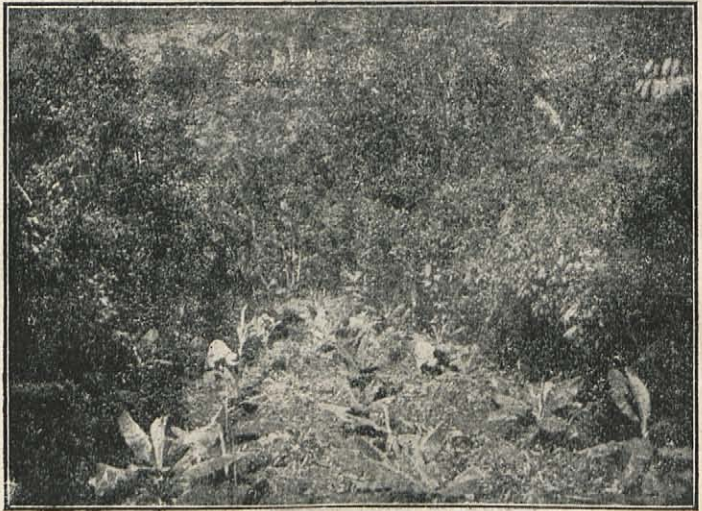
*De gauche à droite : Figue-sucrée, Figue-pomme, Poyot,
Raimbaud, Potau, Banane-cochon.*

a environ 15 ans par la « Maladie de Panama ». La plante, plus grande, est plus fragile à cause du vent et donne des régimes ne dépassant pas huit mains. Outre sa taille plus élevée, cette espèce se distingue de la précédente par la teinte « obscurément vert-purpurin » du bord du pétiole de la feuille. Le fruit est en général long, presque droit et peu anguleux.

La FIGUE-POMME est une petite banane jaune

clair à peau très adhérente et dont le goût rappelle très nettement le fruit de la reinette.

La FIGUE-SUCREE est très petite, très sucrée, très recherchée dans le pays comme fruit de dessert. C'est indiscutablement la meilleure. Les régimes sont



Une jeune bananeraie de 3 mois, bien abritée par des lizières solides et touffues.

petits, et mûrissent très vite après avoir été coupés.

Ces quatre espèces se mangent crues et mûres ; les deux dernières ne sont pas exportées.

LA BANANE A CUIRE ou « banane-cochon » très rustique, est la plus grosse. Le régime est petit, au plus de 5 à 6 mains de 6 fruits, très longs, gros,

certains pouvant atteindre les proportions d'un grand concombre. Le pétiole est plus vert, plus recourbé. Arrivés à la maturité, les fruits sont inégalement, jaune-noirâtres, à stries marron. On la sert taillée en minces tranches dans la longueur, frite dans du beurre et saupoudrée de sucre.

LA POTAU est une banane courte, grosse, très renflée, polyédrique, un peu incurvée, d'un vert clair mat, puis blanc, jaunâtre inégalement, marbrée de brun-clair tirant au violet, à peau épaisse, à chair saumonée, crémeuse et un peu farineuse; l'intérieur du fruit est fibreux, plus clair, avec quelques petites graines avortées. Le régime est grêle de 3 à 5 pattes, le nombre de fruits de la première doublant en général celui de la dernière. Elle ne se mange que cuite, bouillie, en compote, et parfois frite.

Le bananier végète à la colonie dans les meilleures conditions d'humidité. Malheureusement, il ne s'accommode pas bien du vent qui, en déchirant les feuilles, expose les fruits en formation au soleil, en même temps que la plante se nourrit mal. Aussi les abrite-t-on en général, soit en les plantant entre les caféiers, — les lisières d'acajou et de pois-doux les protègent alors, — soit en enfermant les bananeraies dans des haies solides et touffues. Au-dessus de 600 mètres environ, le bananier ne pousse plus. On le trouve plus rarement en Grande-Terre, bien que les plantations commencent à s'y étendre, où si l'air

est humide la terre est sèche pendant une grande période de l'année. Le bananier craint aussi beaucoup les eaux dormantes très nombreuses en Grande-Terre. Nous l'avons donc trouvé abondamment exploité surtout en Basse-Terre, beaucoup plus apte à cette culture par son sol fertile et son régime pluvial. Mais l'exploitation à grande échelle est impossible : le sol y est trop accidenté et le vent causerait de grands ravages sur de vastes étendues. Il souffle parfois assez fort pour coucher les bananiers et les arracher, pendant les « bourrasques à bananes » et cela malgré les lisières. Les endroits répondant le mieux aux conditions exigées pour la culture sont : Petit-Bourg, Capesterre, Trois-Rivières, sur la côte orientale; le Lamentin et Sainte-Rose au Nord; Baillif, Gourbeyre, Saint-Claude au Sud.

Les exportations de bananes ne figurent sur les statistiques officielles que depuis 1906 et en quantité insignifiante. Mais, depuis 1922, les exportations sont en progression régulière et très accentuée.

Pour planter une bananeraie, le meilleur moment est décembre et janvier où il pleut le plus. On défri- che le terrain en laissant sur pied les gros arbres qu'on enlève par la suite et seulement s'ils nuisent au développement des jeunes bananiers. Le terrain prêt, on porte dans des trous de 60/60 et 45 cm. de profondeur un morceau de rhizome frais de 1 kg. 5 environ possédant un bourgeon, et qu'on a choisi sur un pied robuste. — Certains propriétaires soutien-

ment qu'il vaut mieux planter ce que l'on appelle un « pistolet », c'est-à-dire un rejeton de 1 mètre de haut environ où commencent à apparaître les premières feuilles. Ils prétendent que sur le jeune pied planté à quelques mois, le régime apparaît plus vite. C'est une grossière erreur. Il est évident, en effet, que dans le pied transplanté, la montée de la sève subit un temps d'arrêt supérieur au temps qu'on a voulu gagner et qui dure jusqu'à ce que, de nouvelles racines formées, la croissance reprend; et souvent des régimes amoindris sont la conséquence de cet entêtement incompréhensible. De plus, les bananeraies ne sont pas renouvelées assez souvent (il faudrait laisser reposer la terre deux ou trois ans, avant de replanter). En outre, beaucoup de régimes viennent de la petite production indigène qui ne dispose pas d'avances suffisantes pour une culture rationnelle et l'achat d'engrais.

Telles sont les causes du grand nombre de régimes médiocres exportés.

On plante de 4 à 5 mètres en tous sens, donnant de 450 à 600 pieds à l'hectare. Au bout d'un mois, on nettoie consciencieusement autour des jeunes pieds, et on dépose 1 kg. 5 d'engrais au moins en trois fois à 8 jours d'intervalle.

Le bananier, en effet, « est une plante qui exige un engrais complet apportant de l'azote et une grande quantité de sels potassiques et d'acide phosphorique ». Ici les engrais fortement potassés sont

inutiles, la terre volcanique contenant suffisamment de sel de cette base. Le meilleur engrais est le 12/6/5 déjà cité plus haut. Il est bon aussi d'ajouter de la chaux en grande quantité.

La bananeraie commence à produire lorsque les plantes ont 8 mois, et jusqu'à 12. Elles mettent de 2 à 4 mois pour mûrir leurs régimes. On peut compter de 3 à 5 régimes par touffe. Le rendement est environ de 15.000 kg. par an et par hectare en moyenne, sur une bananeraie de trois ans. Certains exportateurs se basent, pour l'achat, sur le nombre de mains entières des régimes et ils achètent à partir de 7 mains; d'autres seulement sur le poids et ils prennent à partir de 10 kg. Nous reviendrons sur cette différence, et sur d'autres, qui ont fait s'affronter dans un conflit aigu deux méthodes opposées.

Les régimes exportés sont coupés verts, dès qu'ils ont atteint leur développement. Cueillis à point, la banane mûrit facilement en 12 ou 15 jours; toutefois, il faut tenir compte de la durée du voyage et cueillir le fruit en conséquence. En règle générale, « un fruit ne peut plus être transporté au loin lorsque la banane est déjà renflée et que le sommet n'est plus pourvu du style ou dont le style se détache facilement ». La coupe se fait à deux hommes. L'un muni d'un coutelas d'abattis tranche l'arbre à 1 mètre du sol; sous le poids du régime l'arbre s'incline. Le second saisit le régime dans ses bras et le premier tranche la « popotte », c'est-à-dire la hampe centrale, à

la hauteur des fruits de la première patte et 1 centimètre après ceux de la dernière. On porte ensuite à tête d'homme jusqu'au camion ramasseur ou jusqu'au magasin d'emballage. La cueillette ne devrait



Collection A.-C. CABRE

Un magasin d'emballage de banane

en aucun cas excéder deux jours avant l'embarquement.

Nous voici arrivés à une grave question : Quelle est la meilleure méthode pour expédier les bananes ? Faut-il ou ne faut-il pas emballer les régimes ? — En dehors de toute préférence, et ayant entrepris ce travail dans un but désintéressé, nous avons pensé

qu'il serait utile, sans sortir du cadre de cette étude, à un moment où la vie entière de la colonie est suspendue à cette « question de banane » de trancher le différend et de conclure. Nous allons étudier successivement les avantages et les inconvénients des deux méthodes, puis émettre notre opinion.

Aussitôt cueilli, le régime enveloppé d'une couverture est mis dans un matelas en kappok et transporté au magasin. Bien peu de producteurs pensent alors « à tremper dans un lait de chaux l'extrémité sectionnée du spadice, afin d'empêcher l'écoulement de la sève, et de retarder la pourriture de la tige qui, s'étendant au pédoncule du fruit, provoque la chute de la banane ». Le régime est ensuite enroulé dans une feuille de ouatellose, quelquefois deux et même trois suivant la saison. On a déjà introduit sous chaque main un coussinet de paille entourée de papier, pour empêcher l'écrasement par pression. Le régime est ensuite roulé dans une paillasse de papier fort et de paille d'avoine. On met un coussin à chaque extrémité. On ficelle solidement et on expédie.

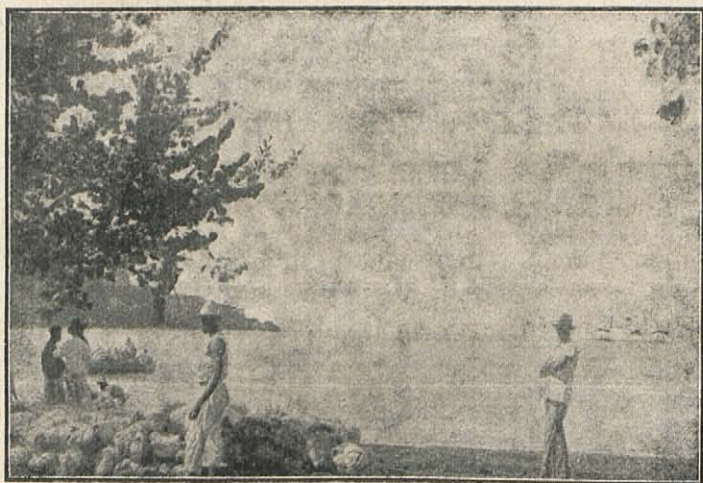
Quant aux régimes non emballés, ils passent de la plantation au camion, à la gabarre et au bateau où ils sont entassés nus dans les cales.

Le procédé d'expédition avec emballage est, on le prévoit, très coûteux, non seulement à cause de la matière première qu'il exige, mais encore et surtout à cause du personnel qu'il faut dresser spécialement pour ce travail. On estime que l'augmentation est de

4 francs environ par régime, c'est-à-dire du quart au tiers en plus suivant sa grosseur. Il convient de souligner en outre que la fraude est importante, soit de la part du planteur (c'est la plus rare) qui donne deux petits régimes invendables pour faire le poids, soit surtout de la part des réceptionnaires, qui ont beau jeu à l'arrivée des bateaux, de déclarer inacceptables et invendables les régimes dont l'emballage ne s'est pas conservé en parfait état, régimes qu'ils revendent quand même et, la plupart du temps dans de bonnes conditions. Il est certain que cela ne peut arriver avec les régimes nus.

A ces inconvénients, la méthode de l'emballage oppose de sérieux avantages : en effet, quand le fruit arrive en France, il n'est jamais « gratté » étant donné le soin que l'on apporte, de la propriété au bateau, à le protéger de tout contact un peu violent, car alors il se produit une adhérence entre l'enveloppe et la pulpe du fruit qui commence à pourrir à cet endroit, et la pourriture s'étend ensuite par l'axe et rayonne depuis l'intérieur. Nous avons, en effet, constaté nous-mêmes qu'un fruit extérieurement intact, présentait des zones de décomposition rayonnante d'origine traumatique, et qu'un autre, arrivé à maturité et présentant extérieurement des pigmentations et des stries marron-noires, était parfaitement intact à l'intérieur. Donc, le fruit emballé arrive en parfait état et le consommateur n'est pas trompé sur la marchandise. De plus, les régimes

sont livrés entiers au commerce, tandis qu'avec l'expédition nue, on a supprimé tous les fruits atteints et, on est souvent obligé de détailler main par main, le déchet étant très important. Mais plus que tout cela, le prix marchand du fruit rendu en France vient fortement faire incliner la balance;



L'embarquement des régimes à l'Anse-à-la-Barque

en effet, la banane emballée est payée par le réceptionnaire environ le double de la banane en vrac. C'est bien que le détaillant et le consommateur la préfèrent. Il est donc certain que l'expéditeur préfère payer au producteur ses régimes plus chers, puisqu'il retrouve, pour sa part, un bénéfice bien plus élevé.

Pour la Guadeloupe donc, on peut dire que la méthode de choix est celle de l'emballage. Mais il convient d'ajouter d'autres considérations : c'est que la propriété étant très morcelée, la culture faite sur de faibles étendues avec une main-d'œuvre assez abondante, on peut, sans inconvénient, avoir des équipes dressées pour l'emballage des fruits, chose impossible dans les pays où la main-d'œuvre est rare et les étendues plantées de bananiers, immenses, comme en Colombie, par exemple.

De plus, les compagnies de navigation qui desservent les pays de grande culture disposent de moyens puissants pour le transport des fruits en vrac. Les bateaux sont divisés en chambres étanches et isolées par une double paroi, puis en compartiments par des cloisons à claire-voie, réfrigérés par des machines de ventilation perfectionnées qui envoient l'air frais à 10° dans les chambres. Toutes les quatre heures, un service de ronde ouvre ou ferme les vannes d'air, près desquelles sont des thermomètres, afin de vérifier si la température se maintient constante, et le fruit ne mûrit pas. L'embarquement se fait par des portes étanches dans la coque. Au Havre et dans les ports de débarquement de ces compagnies, des escaliers roulants portent le régime de la cale du bateau au wagon frigorifique et, de plus, il faut à peine un jour au départ pour que les cales du bateau prennent la température uniforme de 9 à 10°.

Malheureusement, la Compagnie Générale Trans-

atlantique, seule concessionnaire des transports aux Antilles françaises, n'est que faiblement outillée en comparaison des compagnies étrangères. Après n'avoir transporté les bananes que par les courriers tous les quinze jours et sans assurer le frêt, la Compagnie Transatlantique, après de longues hésitations, a fini par frêter, au début de 1932, quatre bateaux danois pour le transport des bananes des Antilles. Les installations de réfrigération sont défectueuses, la perte de froid considérable, car il n'y a pas de double-coque, alors qu'il faudrait une installation très puissante pour pénétrer d'air froid les emballages serrés; ainsi on voit les bateaux mettre quatre jours et demi pour arriver à une température de 13°. De plus, l'embarquement se fait par le pont avec des grues qui prennent les colis dans la gabarre pour les descendre dans les cales; d'où inconvénient énorme, car les régimes déjà coupés depuis trois ou quatre jours (il faut avoir le temps de les emballer) restent parfois encore deux ou trois jours exposés au soleil ou à la pluie pendant l'embarquement.

Après ces explications, on peut facilement affirmer que si la C. G. T. voulait bien se résigner à des sacrifices indispensables, qui d'ailleurs seraient très largement compensés, en aménageant comme vient de le faire la Compagnie des Messageries Maritimes pour la Guinée française (avril 1933), des vapeurs spéciaux pour le transport des bananes, les planteurs

pourraient intensifier leur production, et il y aurait, en outre, diminution des déchets et des pertes.

Chacun sait que les débouchés de la banane, déjà extrêmement importants, augmentent sans cesse et augmenteront de plus en plus par tous les sous-produits que ce fruit peut donner : conserves de bananes, bananes cristallisées, farine — sucre — alcool de bananes, etc...

Donc, pour que cette culture prenne dans notre colonie de Guadeloupe une plus grande extension, il faut lui permettre de s'affranchir de la concurrence étrangère et de ses exigences. Mais il vaudrait mieux renoncer à une action protectionniste, qui consiste d'abord à supprimer aux exportateurs étrangers la prime de 0 fr. 50 par kilogramme de fruits que distribue l'Etat français pour ceux expédiés par la colonie, ensuite à obliger ces exportateurs à transporter par la Compagnie française. Cette méthode revient à supprimer le libre jeu de la concurrence qui maintient les cours, arrivera à ruiner les planteurs et à compromettre la vie même de la colonie. C'est là faire fausse route et voir le problème sous un angle faux. Ce qui est indispensable, c'est que des moyens adéquats soient garantis aux producteurs ; que la colonie fasse des routes pour étendre les cultures, que les transports soient plus rationnels et plus rapides, afin d'augmenter la production de la Banane-Guadeloupe, et d'en diminuer le prix de revient déjà moins

élevé que celui des bananes étrangères, celles des Canaries, par exemple.

Par ces moyens non factices de loyale concurrence, les bananeraies pourront s'étendre et prospérer et permettre à la Colonie de s'enrichir, de se libérer de ses ruines et de son écrasant fardeau de dettes accumulées par le cyclone.

*Statistiques Officielles de la Direction
des Douanes*

BANANES

Chiffres en tonnes

1921	0,5
22	35,4
23	514,8
24	595,9
25	904,6
26	1.431,3
27	1.341,8
28	1.246,5
29	527,3
30	2.277,7
31	4.289,7
32	11.718,2
Six premiers mois de 1933	7.625,9

Cultures “Vivrières”.

On cultive principalement : le manioc pour la farine qui s'en extrait et qui est consommée sur place; et les racines féculentes : patate, igname, malanga, madère, et aussi des fruits et des légumes également consommés dans le pays.

LE MANIOC est la plante alimentaire par excellence. Les racines une fois râpées, pilées, puis pressées et boucanées, ce qui les débarrasse de leur principe vénéneux, donnent une farine grenue très riche en amidon et très nutritive. La partie la plus fine est convertie en galettes minces et blanches appelées « cassaves ». On en mange à toutes les tables en guise de pain. A l'exception du manioc doux ou « camanioc » dont les racines peuvent se manger sans préparation préalable, crues, bouillies, ou cuites sous la cendre, celles des autres variétés cultivées qui sont assez nombreuses et connues sous le nom de « manioc amer » sont toutes très toxiques et causent des empoisonnements parfois suivis de mort quand elles sont employées avant la cuisson, l'action du feu détruisant les principes dangereux. Le manioc se plante par boutures formées de tronçons de tiges; il se plaît dans les terres meubles et perméables et pousse dans toute la colonie.

On retire en outre du manioc ce qu'on appelle la

« moussache » qui remplace l'amidon dans tous ses usages.

L'IGNAME (*Dioscorea alata*. L. *Liliacées*) se multiplie par bouture, par tubercule ou portion de tubercule. On plante en janvier-février. On récolte en octobre-novembre. Récolté à maturité, il se conserve et pourrait être exporté.

LA PATATE (*Ipomea Batatas*. *Convolvulacées*). Il y en a trois espèces : la blanche, la jaune et la rouge. La première est de beaucoup la meilleure, très sucrée, avec un goût très accentué de marron. On la mange bouillie, en purée ou en entremets sucrés. Elle est aussi exportable.

LE MALANGA (*Xanthosoma sagittifolium*. *Aroïdées*).

LE MADERE (*Colocacia exulenta*. *Aroïdées*) de goût moins fin, constituent deux aliments hydrocarbonés de tout premier ordre. Ils poussent très vite et rapportent de 4 à 6 mois.

L'ARBRE A PAIN (*Artocarpus incisa*. L. *Urticacées*) se reproduit par rejetons. Le fruit est un aliment très important des travailleurs du pays.

Enfin nous citerons encore comme légumes indigènes :

LE POIS D'ANGOLE (*Calamus Cytisus* L. *Papilionacées*) ou Pois de Bois.

LE CALALOU (*Xanthosoma Hastifolium*. *Aroï-*

dées), dont la plante herbacée fournit une feuille comestible et rafraîchissante qui constitue la base du plat national « le calalou ».

La Guadeloupe possède aussi une grande variété de fruits dont quelques-uns sont vraiment exquis.

En dehors de la banane, on peut citer :

L'ANANAS (*Anana sativa*. Broméliacées), qui végète sans culture, dont l'éloge n'est plus à faire, mais dont la culture et l'exportation mériteraient d'être intensifiées.

LA MANGUE (*Mangifera indica*. Térébenthacées) dont le goût térébenthineux déplaît d'abord à l'Européen, mais dont certaines espèces greffées sont vraiment bonnes.

LA SAPOTILLE (*Achras sapota*. Sapotacées) qui se rapproche de la nèfle, et, comme elle, se mange blettie.

L'AVOCAT (*Persea Gratissima*. Laurinées) dont l'espèce jaune est vraiment exquisite. C'est un des meilleurs fruits. Sa chair fondante rappelle l'amande fraîche. On le mange souvent en hors-d'œuvre, comme du beurre.

LA POMME-CYTHÈRE (*Spondias Cytherea*. Térébenthacées) est très réputée; elle est parfumée et fortifie les gencives.

LA GOYAVE (*Psidium Guayva*. Myrtacées) est surtout employée à faire des confitures et des gelées.

*Statistiques Officielles de la Direction
des Douanes*

QUELQUES PRODUITS ALIMENTAIRES (1)

(Chiffres en Kgs)

Années	Ananas	Noix de Coco	Coprah	Jus de Citron
1921		20.350		50
22	940	84.458		795
23	1.444	52.059	10.299	300
24	4	28.800	8.022	
25	199	46.509	6.230	
26	92	70.680	14.788	2.360
27	442	74.867	8.627	1.218
28	182	70.138	23.487	1.025
29	557	477	3.447	
30	2.366	114		
1	34.013	204		
32	16.937	143		
Six 1 ^{ers} mois de 1933	6.833	61		

(1) On peut remarquer la chute des exportations des Cocos après
a destruction des cocoteraies par le cyclone de 1928.

LE LETCHI (*Nephelium Litchi*. Sapindacées) à goût très marqué de raisin muscat est un des meilleurs fruits du pays, mais il est assez rare.

On peut encore citer :

LA CERISE DE CAYENNE (*Eugenia uniflora*. Myrtacées).

LA POMME-LIANE (*Passiflora Lauriflora*. Passiflorées).

LA POMME-ROSE (*Gambosa vulgaris*. Myrtacées).

LE MALACA (*Eugenia Javanica*. Myrtacées).

LE CITRONNIER est très répandu ainsi que le COCOTIER. L'exportation de leurs fruits a été abandonnée.

CHAPITRE II

Les Produits Médicinaux

Les cultures de ces produits, adoptés dans la colonie, sont les suivantes, selon l'ordre de leur étendue, de leur rendement, et du nombre de cultivateurs qui y sont employés.

LE CAFÉIER.

LE CACAOYER.

LE VANILLIER.

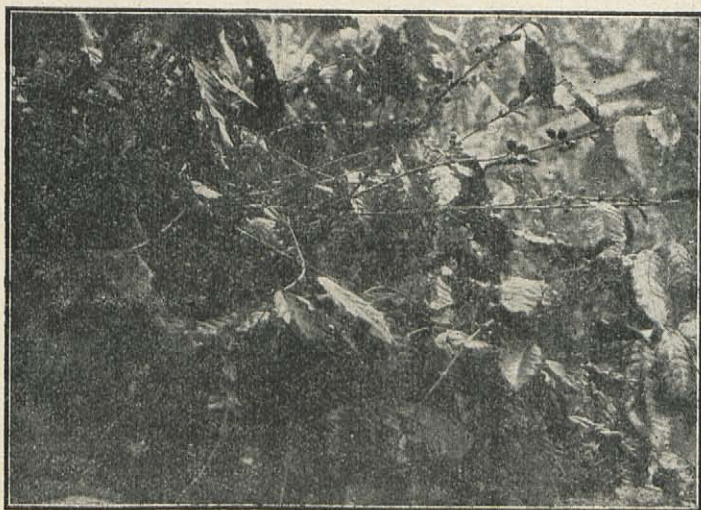
LE ROUCOUYER.

LE COTONNIER.

Nous allons les étudier dans cet ordre.

Le Café.

Le Café fut introduit à la Guadeloupe par le Gouverneur DE CLIEU en 1793. Il y a peu de temps encore la culture du caféier, après celle de la canne



Une branche de « Coffea arabica » qui donne
le « Guadeloupe Bonifieur »

(On distingue facilement les fleurs et les cerises)

était la plus répandue. En raison de la crise économique, de la concurrence des gros pays producteurs, de l'élévation des prix de revient et de l'appât de gains immédiats, la production de café diminue par soubresauts mais de façon constante depuis 1907. La

chute des exportations est évidemment plus accentuée encore depuis le cyclone de 1928. Les plantations ont en effet beaucoup souffert de la destruction des lisières et de l'ébranlement des pieds, dont beaucoup n'ont pas résisté et aussi de la recrudes-



Une caféière en plein rapport bien abritée
par les bananiers

cence des maladies dangereuses. Le remède le plus énergique eût consisté à arracher tous les pieds qui avaient souffert et à replanter. Mais personne n'a eu assez de courage, ou des fonds suffisants pour supporter pendant cinq ans, sans revenus, les frais de « la faisance-valoir » des propriétés. Le renouvellement se fait peu à peu chez certains planteurs. Hé-

las ! le plus grand nombre se contente de la petite récolte des pieds abâtardis et se jette dans la production de la banane qui rapporte vite et sans trop de frais, sans réfléchir aux aléas et aux dangers de la monoproduction intensive, laissant ainsi lentement disparaître une des meilleures espèces commerciales de café : « *Le Guadeloupe bonifieur.* »

C'est à la Basse-Terre que se trouvent les caféières. Le sol de cette région, sans humidité stagnante, perméable et profond, enrichi par les érosions volcaniques alluvionnaires est tout à fait propice à la culture. Les principales communes productrices sont : Capesterre, Trois-Rivières, Vieux-Fort, Gourbeyre, Saint-Claude, Baillif, Vieux-Habitants, Bouillante, Pointe-Noire, Deshaies. Toutes ces communes ont leurs caféières comprises entre deux cents et 600 mètres.

Les arbres-abris du pays sont :

L'acajou	<i>Cedrela odorata</i>	Méliacées.
Le pois-doux	<i>Mimosa Laurina</i>	} Légumineuses
Le pois-doux à poils.	<i>Mimosa Inga</i>	
Le monval ou tamarin bâtard . . .	<i>Mimosa Glauca</i>	

En général on préconise les légumineuses qui fixent l'azote.

Le bananier sert d'abri de deuxième zone et de culture intercalaire.

Il existe dans la colonie quatre variétés importantes de café.

1° Le *Coffea arabica*, ou café créole, à grains

moyens, mats, plan-convexes, arrondis aux deux extrémités. C'est celui qui donne la variété commerciale « Guadeloupe Bonifieur ». D'après certains auteurs, le *coffea arabica* se serait maintenu, avec ses caractéristiques intégrales, à la Guadeloupe seulement.

2) Le Caféier dit ROY ou BOURBON, assez rare — introduit à la Colonie par M. MAZÉ — est assez rustique et très fructifère.

3) Le *Coffea Abyssinica* introduit par E. GUESDE donne de bons résultats. Les grains à peu près semblables à ceux de l'*Arabica* sont plus gros. Il est fragile et sensible aux maladies.

4) Le *Coffea Liberica* est le dernier introduit. Il est peu en faveur à cause de son arôme moins fin. Les fruits sont très gros et restent adhérents à la branche après la maturité. Chose curieuse, il résiste moins bien, ici, à l'*Hemileia* que l'*Arabica*. Mais il est fort probable que la raison vient du fait que l'on a à faire à des hybrides plus ou moins dégénérés.

Il existe dans le commerce à la Guadeloupe un genre de café que l'on intitule « Moka ». La variété qui est recherchée et même parfois exportée sous ce nom, est d'un prix plus élevé mais ne vient pas du tout du Caféier Moka. Elle vient exclusivement des grains d'*Arabica* cueillis au sommet des branches jeunes. Ils ont alors la forme olivoïde, irrégulière, étirée sur une extrémité, convexe sur les deux faces, de

taille petite, de coloration plus claire. C'est le produit surchoix du triage.

On multiplie le caféier par semis en pépinière. Pour faire la pépinière on prend des grains provenant de caféiers de 15 ans, moment où l'arbre est en pleine force. On plante à 20 centimètres. Quand le



Le transport du café en cerises au moulin de dépulpage

petit pied a deux branches (à 10 mois) on transplante en rangs dans des trous préparés de 60 cm. sur 60 remplis de fumier et d'humus et à une distance respective de 2 mètres environ dans tous les sens. Quand le caféier a 90 centimètres, on coupe le sommet et l'arbre s'étale; on « arrête » le caféier, et on ne laisse pousser sur les troncs principaux, grou-

pés deux à deux, que deux « gourmands » à la fois. Chaque année, le pied s'élargit en donnant de nouvelles pousses dont on « pince » l'extrémité afin que l'arbre s'étende en largeur et ne s'accroisse pas en hauteur. Cette méthode n'est peut-être pas la meil-



Collection A.-C. CABRE

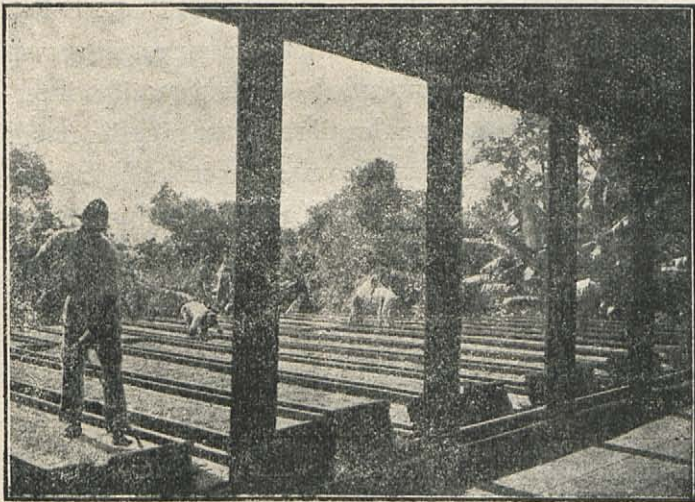
La cueillette du café

leure; le caféier donne beaucoup de sarments, car la végétation nutritive et fructifère est limitée à la surface supérieure de l'arbre.

Les meilleurs engrais sont les scories de déphosphoration et la Sylvinite et Cyanamide, proportions 3/12 respectivement. Les engrais sont très utiles, car

le sol est très perméable, et les scories sont très recommandées parce qu'elles ne se désagrègent que lentement. D'abondants engrais potassiques sont inutiles, à cause de la forte teneur du sol en potasse.

Une bonne plantation commence à produire à



Collection A.-C. CABRE

Le séchage du café

5 ans, atteint son maximum de 12 à 25 ans, et doit être supprimée à 30. Il est, en outre, essentiel de bien l'entretenir : faire deux sarclages par an et si possible semer l'herbe en choisissant celle qui fixe l'Azote et qui empêche de pousser les autres plantes épuisant le sol. On fauche tous les deux mois; on laisse

sécher en tas, puis on étend sur la terre quand l'herbe est pourrie. On renouvelle ainsi la couche d'humus. Autre précaution importante : Tailler les lisières et les haies en temps voulu pour que l'excès d'ombre ne fasse pas « couler » les fleurs. Il faut que la lumière soit tamisée mais suffisante. Des essais d'espacement des lisières de 20 m. en 20 m. au lieu de 10 m. en 10 m. et de plantations en rangées espacées de 2 m. sur 4, ayant une ligne de bananiers intercalaires, donnent une lumière plus régulièrement répartie, un abri suffisant contre le vent et les rendements semblent supérieurs. L'arbre, de plus, résiste mieux à l'humidité.

La récolte se fait d'août à décembre. Elle nécessite beaucoup de main-d'œuvre, surtout féminine, car on cueille fruit par fruit contrairement à ce qu'on fait en certains endroits où l'on égrène la branche d'un seul coup en la prenant à pleines mains. — On cueille ainsi les fruits mûrs et pas mûrs. — Puis on porte au moulin où l'on dépulpe. On laisse ensuite fermenter deux jours. On lave alors à grande eau pour enlever toute trace de mucilage; et l'on met à essorer pendant cinq ou six jours. On porte enfin au soleil dans des tiroirs qui permettent de rentrer les graines quand il pleut. Quand la graine est « ploquée », on porte au pilage pour enlever la parche. On vanne.

Quand on pile au pilon hydraulique (presque toujours dans les plantations importantes) on obtient la

variété « Bonifieur ». Le café « Habitants » est moins estimé parce que pilé à bras. Sa valeur est égale en arôme et en qualité. Mais dans le deuxième cas le pilage étant moins régulièrement fait et durant moins longtemps, on laisse subsister une partie du « tégument argentin », tandis que dans le procédé mécanique, il est complètement enlevé. Le café est ensuite trié à la main et il est prêt pour la vente.

Le rendement moyen d'une bonne plantation en pleine production est de 1 tonne à l'hectare.

Les Maladies du Café à la Guadeloupe

I. *La Rouille*, nom local de l'*Hemileia vastatrix*. D'après tous les planteurs guadeloupéens avec qui nous avons parlé de ces questions, le champignon apparaîtrait autour de la blessure faite sur la feuille par un papillon blanc, ressemblant à une mite, qui pique la feuille pour y pondre des œufs dans un cocon. De la feuille blessée, il s'étend rapidement aux autres. On combat la maladie par le soleil. Dès qu'une pièce de caféier est sérieusement attaquée, on châtie sévèrement les lisières et les bananiers et on expose au soleil la partie atteinte et quelques arbres sacrifiés autour. Cela réussit bien et le redoutable champignon, s'il reste une menace constante, ne semble pas très dangereux, le procédé employé ayant réussi jusqu'à ce jour.

II. *Le Pouridié*. Cette maladie est celle qui fait le plus de ravages à la Guadeloupe. Elle est due à un ver nématode, filiforme, qui attaque le chevelu des racines formant une série de nodosités ovales ou rondes et dévorant les tissus en laissant des canalicules, traces de son passage. On voit les feuilles jaunir et flétrir, et la maladie s'étend rapidement. On arrache alors tous les pieds atteints ou douteux. On remue le sol et on brûle les pieds et le sol lui-même avec du bois. Puis on replante au bout de quelque temps, après avoir plusieurs fois arrosé la terre avec une solution d'urée.

III. *Le Puceron*. Il se porte sur les jeunes branches et les fruits dont il suce la sève; les extrémités de l'arbre, les plus productrices, flétrissent, et en même temps, l'accroissement est arrêté. Avec le pouridié, c'est la maladie la plus dangereuse, car parfois le caféier en meurt, tant les parasites s'y multiplient avec rapidité. On combat en sacrifiant les pieds trop atteints que l'on brûle, et l'on arrose les autres avec une solution diluée d'ammoniaque ou d'urée.

IV. *Le Stephanoderes Hampèi*.(?)— Pendant une visite aux belles caféières de « Fonds Cabre » et du « Morne Batterie » à Saint-Claude, le 15 mai 1933, visite spécialement faite pour étudier les maladies qui atteignent les caféiers à la Guadeloupe et voir les ravages causés, nous remarquâmes, en particulier, quelques grains jaunis et creux, et dans l'un d'eux

*Statistiques Officielles de la Direction
des Douanes*

CAFÉ

En kilogrammes

1900	515.800
1	657.229
2	732.513
6	773.821
7	1.047.581
8	1.027.886
10	955.381
11	959.176
12	951.688
13	622.254
18	701.000
19	513.894
20	798.309
21	668.319
22	500.433
23	533.286
24	739.316
25	978.717
26	593.439
27	816.419
28	462.336
29	155.716
30	216.673
31	494.863
32	271.197
Six premiers mois de 1933	262.921

un insecte annelé de couleur verte, à tête marron de 1 cm. environ. Le parasite n'avait encore jamais été constaté à la Guadeloupe. Nous trouvâmes quelques pieds atteints, légèrement d'ailleurs.

En consultant au retour plusieurs ouvrages sur le café, nous fûmes arrêtés par cette phrase trouvée dans une brochure du professeur CHEVALIER^e: « Depuis quelques années l'ennemi le plus redoutable des caféiers est une sorte de Charançon qui perfore les cerises du caféier et dévore ses graines. Il est devenu tristement célèbre sous le nom de « *Stéphanoderes Hampei* ».

Il serait intéressant de rechercher si le nouveau parasite qui apparaît à la colonie n'est pas celui que nous signalons, car il conviendrait alors d'appliquer des mesures promptes et énergiques pour enrayer le nouveau fléau à l'état embryonnaire.

Le Cacaoyer.

D'après le Père LABAT, le cacaoyer aurait commencé à être cultivé à la Guadeloupe entre 1660 et



Un cacaoyer

On distingue nettement les cabosses qui poussent
à même le tronc et les branches

1680. En effet, il fut introduit dans la Colonie par
d'ACOSTA, en 1664.

Les principales variétés cultivées à la Guadeloupe sont :

- 1) Le *Cacaoyer rouge* qui donne de grosses gousses côtelées rouge-lie de vin, à maturité.
- 2) Le *Cacaoyer rose*.
- 3) Le *Cacaoyer vert*.
- 4) Le *Cacaoyer créole* (*créolo* ou *créoulo* du Mexique) à gousses jaunes, bien pleines de graines, petites et arrondies, très estimées.

La reproduction des plants se fait par graines en semant directement sur place. Les graines sont mises en terre peu de temps après l'ouverture de la gousse qui les enferme car elles perdent rapidement leur faculté germinative. L'arbre qui ne dépasse pas deux à trois mètres en Guadeloupe, prospère dans les gorges profondes et ombreuses des torrents, où le sol d'une fertilité extrême lui est très propice ainsi que la fraîcheur et l'humidité. On le trouve exclusivement en Basse-Terre, disséminé dans les caféières, au grand dommage de ces dernières, mais surtout très abondant à Vieux-Habitants, Bouillante, Pointe-Noire, Deshaies. Les plus belles plantations sont au-dessous de 200 mètres d'altitude.

Les plantations sont abritées surtout par :

- Des Mombins *Spondias Mombin* (*Terébinthacées*)
- » Acajous *Cedrela Odorata* (*Méliacées*)
- » Châtaigniers-Pays . . . *Artocarpus seminifera* (*Urticacées*)

Le cacaoyer demande beaucoup de soin, en parti-

culier une taille régulière. Il commence à produire vers la cinquième année; on cueille ici jusqu'à 30 ans au moins et on cite quelques pieds centenaires produisant encore abondamment. Induits en erreur par ces exemples exceptionnels, les planteurs ne renou-



Collection A. C. CABRE

L'apport des cabosses de cacao à la propriété

vellent pas assez souvent les cacaoyères qui ne produisent presque plus après 20 ou 25 ans d'âge.

Les maladies sont rares, limitées au parasitisme cryptogamique ou autre, mais ne présentant aucun danger sérieux.

On prépare en Guadeloupe le cacao « non terré » de façon un peu primitive. Les graines extraites

des gousses et recouvertes de pulpe mucilagineuse sont entassées dans des auges en bois ou « fermentoirs », recouvertes de feuilles de balisiers et on les laisse quatre ou cinq jours en les remuant tous les matins.

La fermentation fait passer la graine à la couleur rouge sombre; après quoi, on expose au soleil pendant quatre ou cinq jours dans des claies en bois. Les gousses vides sont utilisées comme engrais. De la pulpe qui enveloppe les graines, on fait un excellent vinaigre que l'on consomme dans le pays.

Dans une plantation moyenne comptant 500 pieds à l'hectare le rendement maximum est de 2 kilos par pied, comme rendement en fèves sèches. Souvent il ne dépasse pas 500 grammes.

De plus, actuellement, en dehors des plus grandes plantations de cacao qui ne réussissent même pas à couvrir leurs frais, dans tous les endroits où les cacaos sont un peu dispersés, on ne cueille plus les gousses, car la chute des prix est telle que le planteur ne peut plus, même, récupérer sur la vente le prix de la journée du travailleur qui ramasse les cabosses. Un planteur nous disait qu'il était obligé de laisser périr sur pieds sa récolte, 5.000 kg. de fèves, pour ne pas surcharger ses frais d'exploitation déjà fort élevés.

Dans un livre récent nous avons trouvé : « Dans nos colonies, les Antilles développent leurs plantations... » Hélas ! si les prix de vente des fèves qui

ne dépassent pas 1 fr 50 le kilo, ne se relèvent pas, les cacaos disparaîtront très vite des denrées d'exportation de la Guadeloupe, car nous avons pu constater qu'en de nombreux endroits, on arrachait les arbres pour planter des bananeraies plus rémunératrices.

*Statistiques Officielles de la Direction
des Douanes*

CACAO

		En kilogrammes
1900	293.948
1	351.403
2	588.435
6	675.322
7	779.636
9	594.282
10	778.903
11	1.060.338
12	918.573
13	908.519
18	1.162.193
19	930.183
20	1.207.789
21	715.661
22	693.277
23	623.724
24	697.762
25	652.824
26	759.956
27	722.792
28	158.764
29	63.492
30	104.306
31	154.191
32	132.451
Six premiers mois de 1933	102.488

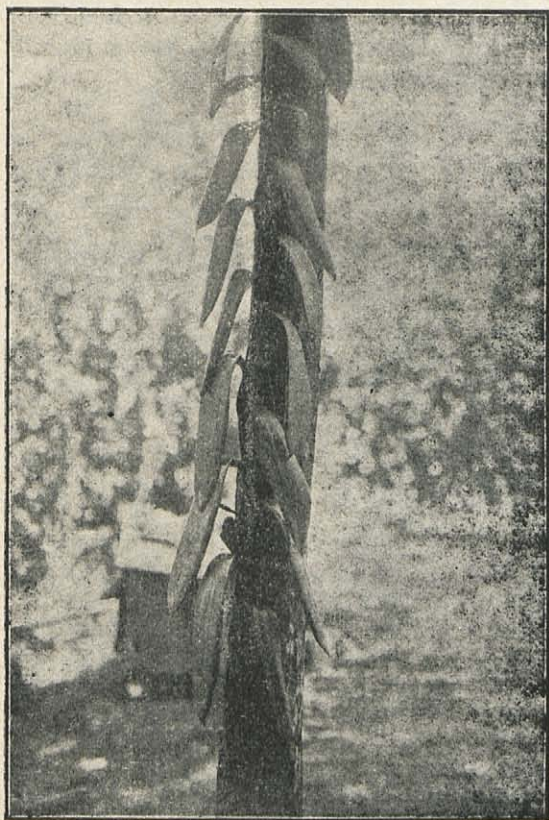
Le Vanillier.

Le « *Vanilla planifolia* » a été importé ici du Mexique. On prétend que le « *Vanilla pompona*. SCHIELDE » est indigène. Ce qui est certain, c'est qu'il pousse à l'état sauvage dans les forêts. La culture, qui se fait à la Guadeloupe proprement dite seulement, et qui avait considérablement augmenté après la guerre, est, comme la plupart des autres cultures, presque tombée à zéro ces dernières années. La première année d'importation, 1864, donne 371 kg. 600.

Le Vanillier fleurit ici en mars et avril ou septembre et octobre. Les plantations qui subsistent se trouvent surtout aux environs de Trois-Rivières; le sol volcanique leur est particulièrement favorable. Il n'y a pas à proprement parler de plantations régulières de Vanille. La liane est cultivée dans les caféières en la faisant grimper aux arbres qui servent d'abris aux caféiers. Cette culture demande peu de travail et il est regrettable qu'on l'abandonne.

On multiplie la plante par bouture; elle fleurit à l'âge de 3 ou 4 ans et peut vivre 15 ans. La cueillette se fait au moment où le degré de maturité est atteint et s'étage sur les mois de mars et avril; les lots d'avril sont les plus estimés. La maturité est atteinte lorsque la gousse, bien renflée, commence à se tacheter de noir et que son extrémité inférieure est jaunâtre; elle ne risque plus alors de se fendiller.

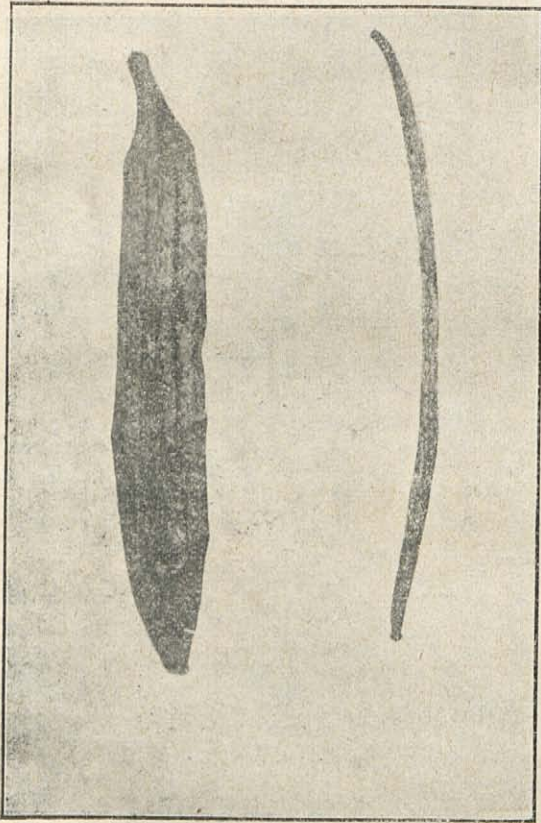
La préparation la plus employée ici, mais qui a donné l'habitude dans le pays de cueillir trop tôt la



Une liane de vanille

vanille, est le procédé de « l'ébouillantage ». On plonge les gousses pendant 20 secondes dans de l'eau à 90°, puis on les dépose sur des claies pour les faire

égoutter. Alors on aplatit fortement la gousse avec les doigts pour la faire plus large et plus présentable.



A gauche : *Vanillia Pompona* ou Vanillon
A droite : » *Planifolia*. Vanille givrée

C'est ce qu'on appelle « caresser la vanille ». Ensuite, enveloppées de couvertures de laine, on les

expose deux ou trois heures en plein soleil. Le soir, on les enferme avec les couvertures dans des caisses de bois d'acajou et l'on recommence pendant quatre ou cinq jours. On fait ainsi « suer la vanille ». On les garde ensuite dans un séchoir, à l'ombre, recouvertes de laine, pendant un mois. A ce moment, la vanille est prête pour la vente, bien givrée, d'odeur suave.

Le « vanillon » est prélevé sur les lianes sauvages. Dans le commerce européen on désigne à tort sous ce nom les vanilles courtes, mal préparées et de mauvaise qualité. Le vrai vanillon de la Guadeloupe, très employé en parfumerie et pour odoriser les cigares, les « Havanes » en particulier, est le *Vanilla pompona* SCHIELDE. La gousse, courte et grosse, triangulaire avant dessiccation, est foncée, brune, cirée, jamais givrée et ridée longitudinalement, d'« odeur et saveur forte, (mais moins fine que celle de la Vanille), dues à la présence de Pipéronal et de Vanilline ».

Cette sorte commerciale est rare en Europe; son prix est presque aussi élevé que celui de la vanille.

*Statistiques Officielles de la Direction
des Douanes*

Vanille et Vanillon

En kilogrammes

1900	8.465	
1	2.591	} Vanillon de 1/3 à 1/2 de ces poids
2	8.463	
6	7.653	
9	15.616	
10	9.089	
11	17.808	
12	25.148	
13	20.496	
18	44.603	
19	17.746	
20	23.866	} Vanillon 1/4 à 1/3
21	32.543	
22	12.292	
23	11.262	
24	23.740	
25	31.404	
26	34.888	
27	12.854	
28	13.860	
29	3.660	
30	1.100	} Vanillon de 1/10 à 1/6
31	1.493	
32	3.407	
Six premiers mois de 1933.....		4.198	

Le Roucouyer.

Cette culture, après avoir été florissante, tombe peu à peu dans un oubli presque total. Après un nouvel essor au moment de la guerre, et à la suite de la destruction de l'usine allemande « Badisch Aniline und Soda Fabrik », les exportations sont brutalement tombées en 1926 à la réouverture de la grande fabrique de colorants synthétiques et s'achemine rapidement vers zéro.

<i>Statistiques Officielles</i>		<i>Chiffres en Kilogrammes</i>
1910	88.005
11	21.070
14	64.550
19	1.136
20	28.237
21	24.491
22	32.571
23	69.696
24	66.354
25	159.398
26	16.961
27	21.288
28	57.892
29	44.555
30	0
31	21.938
32	16.833
Six premiers mois de 1933	1.170

Le Cotonnier.

Quoique cette culture soit complètement abandonnée pour la production industrielle, nous ne pouvons passer sous silence, dans une étude sur les produits médicinaux de la Guadeloupe, cette plante que les Antillais prétendent originaire de leurs îles. Celle qui pousse ici est très certainement le *Gossipium Barbadense L.*, cotonnier à longues soies. Ce nom semble justifier les prétentions des habitants des Iles.

La culture était florissante à Saint-François, Bailif, Vieux-Habitants dans la Basse-Terre, et surtout dans les Iles de La Désirade, les Saintes, Marie-Galante et Saint-Martin. La production atteint son maximum en 1850 et disparaît de l'exportation en 1885, car on avait abandonné les belles espèces pour des variétés grossières plus productrices. A ce moment, quelques émigrants de Bahama emportaient de la Guadeloupe les graines des meilleurs plants, installaient la culture en Louisiane et en Caroline du Sud et « créaient ainsi sur les débris de la prospérité de notre colonie, un des principaux éléments de la puissance des Etats-Unis ». C'est l'origine du fameux « *Sea Island* ».

Les tentatives faites ensuite par les gouverneurs, la métropole et récemment par « La Société cotonnière de La Désirade », après quelques essais qui semblaient devoir réussir, ont été condamnées à l'insuccès, par la concurrence des pays gros producteurs.

*Statistiques Officielles de la Direction
des Douanes*

COTON (en kgs)

1827	410.224	
85	0	
98	561	
99	30	
1900	78	
1901	1.993	
2	0	
6	0	
8	5.676	
10	2.580	
11	1.636	
14	0	
15	2.030	
16	3.150	
17	3.489	
18	2.653	
19	1.536	
20	0	
22		9.297
23		1.192
24		5.503
25		25.136
26		40.778
27		28.464
28		18.627
29		3.169
30		2.234
31		0
32		0
Six premiers mois de 1933		0

CHAPITRE III

Ressources supplémentaires inexploitées

Comme on vient de le voir, dans cette colonie à ressources uniquement agricoles, toutes les productions d'exportation, alimentaires et médicinales, à l'exception d'une seule, la banane, sont en décroissance accentuée. Les chiffres en donnent la preuve brutale et inquiétante. Et nous voyons apparaître, de ce fait, dans un pays dont la richesse était assise sur une grande variété de productions, tous les aléas et les dangers de la monoculture. On peut pallier à cette situation inquiétante, avec de la bonne volonté, rationnellement dirigée, car la colonie renferme d'immenses réserves de richesses inexploitées.

Voyons par exemple :

Le Manioc.

C'est une plante industrielle par excellence, d'où l'on pourrait retirer le tapioca et le glucose, produits précieux d'exportation. Il y aurait pour cela si peu de chose à faire ! L'usine à sucre ne pourrait-elle pas faire double emploi ? Dans les champs de canne au repos, on planterait du manioc qui demande très peu à la terre.

**Le Papayer, l'Indigo, le Tabac, les Palétuviers,
les Poivriers.**

Ces plantes poussent à l'état sauvage dans presque toute l'île, sauf le poivre et l'indigo qu'on ne trouve



Un Papayer avec ses papayes

qu'en Basse-Terre. Mais en dehors des palétuviers, toute exploitation est actuellement impossible, à cause de leur éparpillement.

Pour le tabac, quelques rares essais ont donné de

bons résultats, mais ils n'ont pas été suivis. A ce propos, on emploie pour semer une méthode très originale, très rationnelle et qui réussit fort bien. On sème les graines « au feu ». En effet, on recouvre la terre labourée d'une mince couche de paille. On jette les graines dessus. On enflamme. Les graines éclatent et sur les cendres germent très vite. On repique ensuite en laissant sur place les pieds les plus beaux.

Les Palétuviers et les Mangliers par forêts entières couvrent d'énormes étendues. Pourquoi ne pas en retirer comme en Colombie ou dans les autres Antilles les « kinos » si demandés dans le commerce des matières tannantes.

Le Poivre que l'on trouve très souvent dans les propriétés des colons et dont on a même exporté d'ici deux tonnes en 1921, pourrait très bien si l'on s'en occupait fournir à la consommation française le complément qui lui est nécessaire et que ne lui donnent pas les colonies productrices du Cambodge et de Cochinchine.

Pourquoi ne pas citer aussi d'autres produits que l'on rencontre ici couramment comme :

Les Quinquinas du pays, Rubiacées du genre *Exostema*, faux quinquinas très appréciés et très fébrifuges, que BOCQUILLON-LIMOUSIN a déjà quelque peu étudiés, signalés par HECKEL comme très intéressants.

Les Copahus, dont certaines espèces, désignées régio-

nalement sous ce nom, se rangent dans la famille des *Euphorbiacées*.

Le Bois de Campêche, Le Bois d'Inde.

Le cannelier Blanc.

Les Sapotilliers, pour leur écorce et leur gomme, et tant d'autres plantes à essences :

Le Vétiver, le Hylang-Hylang, la Citronelle,
et de même

Les Bigaradiers, Muscadiers, Girofliers, Moringa, etc.

Combien d'autres plantes très importantes au point de vue médicinal, y végètent avec facilité :

L'Aloës, les Ipécas, les Quassia-Amara.

Le Gingembre, le Curcuma, ou « Safran coolie ».

La Kola,

Le Jaborandi, totalement ignoré à la Guadeloupe et dont pourtant une espèce porte le nom.

Le Gaïac, dont le nom vient du mot caraïbe « Guayak ».

Le Bois-Savon ou « Savonnier des Antilles ».

Les Casses de toutes espèces.

Les Tamarins, très abondants et connus depuis les temps les plus reculés dans la colonie.

La liste pourrait s'allonger démesurément, et nous ne citons volontairement que des produits universellement connus et pour lesquels la France est tributaire de l'étranger.

Si un effort était tenté à la Guadeloupe pour favoriser rationnellement ces cultures, d'excellents résultats viendraient, sans aucun doute, couronner ces tentatives, car tout pousse dans ce pays exceptionnel ! Mais pour cela l'aide de la science est indispensable ; et au lieu d'engouffrer d'énormes sommes dans des constructions dont la somptuosité est inutile, la colonie pourrait réserver des crédits importants au percement de voies de pénétration qui augmenteraient les surfaces de culture, ainsi qu'à la subvention de laboratoires scientifiques.

Il serait, en outre, de la plus grande utilité qu'il existât des stations d'essais qui ne soient pas « des paravents ou des parodies d'organismes de recherches », ou, comme les deux jardins d'ici, un fouillis d'herbes folles sans nom, avec une bananeraie de rapport. Ces stations seraient régulièrement entretenues et subventionnées par les services de recherches agronomiques coloniaux et le budget local ; un personnel technique, doté « d'une grande culture générale, de curiosité scientifique, du goût de la recherche et de beaucoup d'initiative », dirigerait ces stations expérimentales, enseignerait aux colons les meilleurs procédés de cultures pour celles déjà établies, les moyens de lutte contre les maladies, centraliserait les renseignements, recueillerait les variétés les plus productrices et les plus résistantes pour les acclimater ici, et les distribuer ensuite, indiquerait d'autre part les autres cultures rémunératrices les plus utiles à

notre pays, travaillerait, en un mot, et en fait, pour la prospérité de la colonie et pour « la plus grande France ».

Nous allons voir maintenant qu'un certain nombre de produits médicinaux, dont l'action a été constatée très souvent et de façon indubitable, demanderait à être étudiés avec attention et de près. Ce que nous n'avons pu faire nous-mêmes, ce qu'il est si difficile de faire en France, où les échantillons sont rares, arrivent mal et en mauvais état, combien, s'ils étaient sûrs de trouver, en s'exilant, une rémunération en rapport avec leurs diplômes et leurs capacités, ne demanderaient pas mieux que de venir étudier sur place, quelques-unes des immenses ressources qu'offre au chercheur la généreuse végétation guadeloupéenne.

QUATRIÈME PARTIE

DES MÉDICATIONS INDIGÈNES

Les médications par les simples sont très employées à la Guadeloupe. Et, bien avant d'aller chercher le médecin, de demander un renseignement au pharmacien, l'habitant utilise, souvent avec succès, les plantes que la nature lui offre à profusion et que chacun connaît, mais seulement sous un nom vulgaire, qui rappelle son action, son aspect extérieur, et qui est souvent original ou significatif, parfois baroque ou comique, presque toujours déformé :

- Ex. Le sou maqué. *Cassia obtusifolia*. Légumineuses.
L'Herbe puante *Eryngium foetidum*. Ombellifères.
Le Bois Bandé. *Richeria Grandis*. Euphorbiacées.

Il est curieux de constater que même encore le vieil atavisme de la race reparaît chez les gens de couleur ; ils ont, pour la plupart, une sainte horreur des vrais remèdes préparés par le pharmacien, de ces poudres ou liquides dangereux dont l'ingestion pro-

voque toutes sortes de « bouleversements ». Ils refusent, par exemple, d'administrer à leurs enfants la quinine distribuée gratuitement pour les protéger du paludisme, sous prétexte que le produit enlève la mémoire. Mais ils n'hésitent pas à absorber parfois d'affreuses mixtures dont la formule a été précieusement conservée dans la tradition de la médecine occulte des « *Quimboisiers* » ou « *Guérisseurs* » du pays.

Ces remèdes, produits naturels et galéniques, ou simplement pratiques de sorcellerie, sont innombrables et il serait fastidieux de les citer tous. Aussi, nous ne mentionnerons que les plus connus et les plus couramment employés.

CHAPITRE PREMIER

Les Simples

Dans ce premier chapitre, nous allons mentionner quelques plantes, très réellement efficaces et pour la grande majorité, presque totalement ignorées de la thérapeutique française. Le nombre des plantes qui nous furent signalées comme ayant une action curative est considérable.

Mais nous avons relevé des confusions, des erreurs, des contradictions; aussi nous nous sommes limité à celles qui nous furent le plus souvent citées, avec exemples de guérisons à l'appui. Si la discrétion nous oblige à quelques réserves nous sommes à même d'affirmer que toutes les drogues nommées dans ce chapitre, constamment et depuis très longtemps utilisées, ont une efficacité telle que les médecins du pays et même les médecins européens n'hésitent pas à les employer souvent à la place des plus célèbres produits de notre thérapeutique.

Nous nous sommes arrêtés pour présenter ces simples à la classification botanique, parce que la plus commode, car la classification par maladies offre de grosses difficultés, certains de ces végétaux se rapportant, suivant la partie de la plante utilisée, à des maladies très différentes.

GRAMINÉES

CANNE A SUCRE. *Saccharum officinarum*.

- 1) La racine est lactagogue. Administrer en tisane. L'abus a provoqué des phénomènes d'intoxication, car cette racine contiendrait un toxique.
- 2) Le jus sucré qui s'écoule des filtres-presses, pendant la préparation du sucre est un aphrodisiaque aussi puissant qu'inconnu.

PALMIERS

COCOTIER. *Cocos nuxifera*.

- 1) La racine et le suc des jeunes fleurs sont des diurétiques, d'où antiblehorrhagiques, efficaces aussi contre les néphrites et même les coliques néphrétiques, car ils aident à l'élimination des cristaux.
- 2) L'eau de coco vert, prise à jeun, est, elle aussi, diurétique et rafraîchissante ; mais prise avec continuité, elle est surtout très efficace dans les cas de cholécystites. On nous a cité des guérisons remarquables.
- 3) Le brou filandreux-ligneux, riche en tannin, est très employé chez les enfants dans les cas de syndromes antérocoliques, en infusion à la dose de 1 coco pour 1 litre et demi d'eau.

LILIACÉES

SANG-DRAGON. *Dracœna Fragans*. Smilacées.

La racine est usitée comme astringente. Une femme de couleur a été guérie de terribles hémorragies à la suite de couches, par des injections vaginales d'infusés de cette racine.

L'ENVERS. *Cipura Martinicensis*. Iridées.

Le rhizome pulvérisé est appliqué sur les plaies et entraîne rapidement une cicatrisation parfaite. C'est le seul emploi auquel on doive s'arrêter.

MUSACEES

BANANIERS. Les divers *Musa*.

- 1) L'épicarpe du fruit, en infusion, est actif contre l'entérite. Un colonial malade depuis 25 ans s'est guéri à la Guadeloupe par cette médication régulièrement suivie.
- 2) La sève, qui s'écoule abondamment de la section des feuilles et du tronc est hémostatique.
- 3) Les vertus abortives sont plus que douteuses.

URTICACEES

PETITE-TEIGNE. *Pilea microphylla*.

Le suc des tiges et des feuilles écrasées, passé

dans un linge, est un excellent galactogène.

D'autres propriétés plus connues ne sont pas à retenir.

BOIS-TROMPETTE. *Cecropia obtusa.*

- 1) Le latex, qui peut fournir du caoutchouc, fait disparaître les verrues. Délayé dans de l'eau, ou dissous dans du rhum, il est anti-dartreux.
- 2) Les feuilles et l'écorce, infusées dans l'eau sont antiblennorrhagiques en injections.

BOIS-DE-L'ORME. *Sponia micrantha.*

Les infusions d'écorces et de feuilles luttent efficacement en lavages et en bains contre les éruptions cutanées et les feux.

EUPHORBIACÉES

EN-BAS-FEUILLE-ROUGE. *Phyllanthus urinaria.*

On l'utilise surtout dans la rétention d'urine.

BOIS-ENIVRER. *Phyllanthus piscatorum.*

Jetée dans une rivière, cette plante dissout dans l'eau ses principes actifs; les poissons enivrés, mais non tués après quelques soubresauts violents restent à la surface, le ventre en l'air. Il est alors facile de les prendre. La plante par elle-même n'est pas toxique.

MEDICINIER-BATARD. *Jatropha gossipifolia.*

Les graines sont fortement purgatives, dose
1 à 2.

LAURACÉES

AVOCATIER. *Persea Gratissima.*

Les feuilles sont antidiarrhéiques à cause de la présence de tannin. Elles ont, en outre, un effet calmant, analogue à celui de l'élixir parégorique sur les coliques consécutives à cette affection. Les propriétés antihystériques, souvent signalées sont plus douteuses et nécessiteraient des observations approfondies dans des cas bien déterminés.

POLYGONACÉES

PALETUVIERS ET MANGLIERS.

On emploie les infusions de feuilles ou plutôt d'écorces de racine comme astringente et fébrifuge.

1) **RAISINIERS-BORD-DE-MER.** *Cocoloba uvifera.*

On donne le jus du raisin contre la dysenterie et les diarrhées ou encore la décoction de tige et de racine.

2) **BOIS ROUGE.** *Cocoloba diversifolia.*

L'écorce séchée, pilée et conservée dans du

rhum, est employée comme antirhumatisme.

3) MANGLE CHANDELLE. *Rhizophora mangle*.
Rhizophoracées.

Il est utilisé par les pêcheurs qui râpent les racines pour appliquer la poudre sur les plaies d'insectes et de poissons venimeux.

CRUCIFÈRES

CHOU CREOLE.

La feuille est utilisée pour la cicatrisation des plaies. On écrase la nervure médiane, pour ne pas blesser la plaie. On lave. On met à macérer dans l'eau boriquée pendant 12 heures. On recouvre ensuite la plaie bien débridée avec la feuille et on bande.

Quatre observations caractéristiques ont été communiquées au mois de juin par M. le D^r FRANÇOIS-JULIEN à la « Société médico-biologique de la Pointe-à-Pitre », prouvant clairement que la guérison de lésions aussi graves, ne pouvait provenir seulement de l'action légèrement antiseptique de l'acide borique.

VIOLACÉES

PETIT IPECA. *Ionidium strictum*.

L'infusion de racine est purgative.

THE-MONTAGNE. *Sauvagesia erecta*.

L'infusion des feuilles est employée contre la toux, le rhume, les bronchites. Elle serait aussi stomachique et digestive, et jouit d'une grande faveur dans tous les milieux guadeloupéens.

GUTTIFÈRES

ABRICOTIER-PAYS. *Mammea americana*, et GALBA. *Calophyllum* « *Calaba* » (nom caraïbe de la plante).

Les résines, respectivement : *Baume de Mami*, et *Baume Marie*, qui s'écoulent de l'écorce incisée sont excellentes dans le pansement des plaies purulentes malignes. Plusieurs auteurs signalent d'autres usages (actuellement abandonnés ou inconnus) des diverses autres parties de ces plantes.

MALVACÉES

GRAND COUSIN. *Urena lobata*.

Cette plante a une grande renommée. L'infusion est employée dans tous les cas d'inflammation des muqueuses : angine, maladies éruptives, etc.

CATALPA. *Thespesia populnea*.

L'eau dans laquelle ont macéré les feuilles de

l'arbre est radicale en lavement contre les hémorroïdes.

GOMBOS ou *Hibiscus*.

Originnaire des Antilles, la plante présente dans le pays de nombreuses variétés.

- 1) La propriété générale et caractéristique du genre est la vertu émolliente de toutes les parties de la plante.

Complètement inemployé en France, ce produit remplacerait avantageusement certains remèdes de notre thérapeutique, sûrement moins actifs. Les feuilles, les fleurs, les fruits surtout, renferment un mucilage très abondant et son emploi est tout indiqué dans les divers cas où l'on veut remédier à des troubles inflammatoires. On a recommandé la poudre du fruit d'*Hibiscus exulentus*, aux repas deux cuillerées à café, délayées dans du potage chaud : « une action tempérante manifeste s'exerce sur les muqueuses de l'estomac et de l'intestin, calme le pyrosis et les spasmes et elle présente, en outre, l'avantage d'être légèrement laxative ».

- 2) Le même remède pris en lavement est un excellent hémorroïdaire.
- 3) La plante est connue et employée dans le pays

depuis très longtemps contre la dysenterie et comme antispasmodique.

- 4) Les décoctions de graines sont diurétiques.
- 5) L'*Hibiscus Rosa Sinensis*, ou Rose de Cayenne, et le premier cité, sont indifféremment employés, feuilles et fleurs, pour faire des bains émollients.
- 6) Associé à l'Herbe aux Charpentiers (*Dianthera pectoralis*. *Acanthacées*) et à la Verveine-queue-de-rat (*Verbena Cayennensis*. *Verbenacées*), on s'en sert pour confectionner des cataplasmes sur les plaies ou sur les parties contusionnées.
- 7) Les fleurs sont employées en tisane contre la toux comme béchiques adoucissantes.
- 8) On nous signale une action pour le moins inattendue et d'effet très douteux. Une Rose de Cayenne et une poignée de sel, macéré et dissoute dans de l'eau prise en injection vaginale provoqueraient un avortement en vingt-quatre heures (?).
- 9) Enfin le fruit, comestible, rentre dans la composition du plat national « le calalou », contrariant par ses propriétés l'action irritante des piments forts et autres épices.

AMARANTACÉES

ZERBE-COTON. *Iresine Celosoïdes*.

Les jeunes tiges et les feuilles pilées sont employées comme sinapismes.

PATAGON-ROUGE. *Boerhavia hirsuta* (*Nyctaginées*), et

VALERIANE. *Boerhavia paniculata* (*Nyctaginées*).

Les feuilles et les racines sont toniques, sudorifiques et antispasmodiques.

MELIACÉES

LILAS DU PAYS *Melia sempervirens*.

- 1) La racine est vermifuge.
- 2) L'écorce amère est stomachique.
- 3) Le fruit est un toxique assez violent.

ACAJOU AMER *Cedrela odorata*.

- 1) Le bois contient une résine aromatique qui se dissout dans le rhum par macération. Cette teinture est tonique et fébrifuge, très astringente et très amère.
- 2) L'huile de graine est employée avec succès contre les maux d'oreilles.

SAPINDACÉES

PERSIL-BATARD. *Cardiospermum Halicacabum* L.

- 1) La plante est un diurétique léger.

- 2) Les feuilles et les tiges écrasées sont employées en cataplasmes émollients sur les abcès et furoncles.

TÉRÉBENTHACÉES

MOMBIN. *Spondias Mombin*.

- 1) L'écorce, très astringente, a toutes les utilisations thérapeutiques se rattachant à cette propriété (Diarrhée, Angine, Ophtalmie). Elle est surtout antihémorragique.
- 2) Les femmes en couche emploient les feuilles, astringent plus doux que l'écorce, en bains tièdes.

PHYTOLACÉES

HERBE-AU-LONG-CASE. *Microtea debilis*.

Le suc de feuille mélangé à de l'eau est utilisé pour laver les yeux malades. (Conjunctivite.)

DEVANT-NEGRE ou RACINE DE PIPI. *Petiveria alliacea*.

La plante est utilisée contre la gale, car elle contient du soufre, mais elle est légèrement vésicante. Son emploi en usage interne est toujours assez délicat à cause du dosage incertain, et elle peut produire des symptômes irritatifs. Elle entre dans la composition du « *Protocurare* ».

LÉGUMINEUSES

POIS-DE-BOIS. *Cajanus indicus*.

Cet arbrisseau aurait une infinité de propriétés médicinales plus ou moins contradictoires. Il jouit d'une très grande réputation à la colonie. La seule propriété vraiment caractéristique, contrôlée par un certain nombre de cas typiques, est son action contre la chute des cheveux. Les Bourgeons, macérés dans du rhum, fortifie le cuir chevelu, font repousser les cheveux et détruisent les pellicules capillaires.

CAFE-NEGRE. Kinkiliba. Herbe puante. *Cassia occidentalis*.

L'infusion des graines torréfiées, très employée, a de réelles propriétés fébrifuges, surtout efficaces dans les cas de fièvres bilieuses. C'est, en Europe, une falsification courante du café.

SOU-MAQUE. *Cassia obtusifolia*.

La racine est utilisée, macérée dans l'eau tiède contre l'intertrigo. Cette médication est des plus recommandées par les médecins de la Guadeloupe. L'infusion de feuille est un antiasthmatique efficace.

HERBE-A-DARTRE. *Cassia alata*.

Les fleurs et les jeunes feuilles écrasées et exprimées servent à fabriquer un onguent contre les dartres.

Ce même suc délayé dans l'eau est un excellent gargarisme.

ZERBE-MAMZELLE. Sensitive épineuse. *Mimosa pudica*.

La décoction de racines, mélangée à du miel est utilisée comme gargarisme. Le Père Labat l'a signalée comme contrepoison d'un arbre qu'il ne cite pas. Elle a de tout temps été considérée comme alexitère, et a des propriétés émétiques.

ACACIA-EPINEUX-A-FLEURS-JAUNES. *Acacia macrantha*.

La racine pulvérisée est antiseptique. On a obtenu des guérisons par application directe de la racine elle-même imbibée de rhum sur des plaies (même légèrement gangrenées !).

MYRTACÉES

BOIS D'INDE. *Anonis caryophyllata*.

La teinture obtenue par macération est vendue dans toutes les pharmacies pour frictions contre les douleurs. C'est le « Bay-rhum ».

GOYAVIER. *Psidium guayana.*

Les bourgeons sont astringents et très ordonnés par les médecins en infusion contre les coliques.

PASSIFLORÉES

POMME-LIANE. *Passiflora lauriflora.*

La décoction des feuilles ou l'infusion est expectorante, vermifuge et surtout sédative.

PAPAYACÉES

PAPAYER MALE. *Papaya carica.*

- 1) La fleur est un anthelmentique de valeur ainsi que le latex des feuilles, moins actif.
- 2) On utilise, en particulier contre les lombrics des enfants, la racine en décoction avec de l'Herbe grasse ou Curage (*Commelia cayennensis. Commeliacées*).

CUCURBITACÉES

POMME-COOLIS. *Momordica charantia* L.

- 1) Les feuilles et les fruits écrasés constituent un vomitif de tout premier ordre et sans danger.
- 2) La plante mélangée à de la graisse combat la gale avec efficacité.

OMBELLIFÈRES

HERBE-A-FER. Herbe puante. Chardon Béni.

Eryngium fœtidum.

C'est la plante médicinale par excellence pour l'indigène. Nous la rencontrerons plus loin dans de nombreux remèdes. Elle est vénérée et radicale contre le tétanos et toutes les fièvres ! Au sujet de cette plante, le docteur CHOUQUET, écrit : « C'est la panacée universelle... De nombreux cas de tétanos ne lui ont pas résisté. Il s'agissait sans doute de banales convulsions. Mais la gloire de l'Herbe Puante, c'est son action contre la fièvre jaune. D'après ses adorateurs, que de moribonds elle aurait guéris ! Nous n'en avons pas vu les effets. »

Or le « *Loch de M^{me} PARISSET* » dont nous verrons plus loin la formule et dont l'Herbe Puante semble le seul produit actif a été la médication employée dans les brigades de gendarmerie, avec instructions officielles, au moment où a sévi à la Guadeloupe la dernière épidémie de fièvre jaune. Le même looch est encore fréquemment employé avec succès, contre la « fièvre à vomissements noirs » des enfants, assez fréquente, et qui s'appa-

rente à une forme d'entérite cholérique. En dehors des exagérations, elle a de réelles propriétés sudorifiques. C'est la seule action que nous pouvons affirmer avec certitude.

GESNERIACÉES

HERBE A MIEL. *Tussacia pulchella*.

La plante est employée en décoction dans du rhum ou en infusion vineuse à 3 % environ contre la fièvre paludéenne. Son activité est, paraît-il, remarquable et les cas de guérisons caractéristiques.

CONVOLVULACÉES

PATATE DOUCE. *Ipomea Batatas*.

Mélangé à du lait, le tubercule cru est radical contre le prurit sénile. La guérison est atteinte en trois ou quatre jours.

BELLE-DE-NUIT. *Ipomea bona nox*.

La plante écrasée, et mise en compresse avec du sel et du vinaigre, est utilisée contre les enflures d'entorses et sert de topique contre les tumeurs.

VERBENACÉES

VERVEINE - QUEUE - DE - RAT. *Verbena Jamaïcensis*.

Utilisée en cataplasme contre les furoncles.

L'action de cette plante est si remarquable que les médecins l'emploient à peu près tous et qu'on ne nous a pas signalé un seul cas d'insuccès.

CITRONNELLE. *Lippia citriodora.*

Une Graminée, *Andropogon nardus*, qui porte localement même nom, a les mêmes propriétés.

Le *Lippia* est un sous-arbrisseau à feuilles rudes et lancéolées. Ce sont des calmants sudorifiques très employés. Ils remplacent à la colonie le tilleul de France.

HERBE-A-PLOMB. *Lantana Camara.*

La décoction de toute la plante « est un tonique puissant contre l'atonie des viscères abdominaux » (E. HECKEL). Son usage ressemble en tous points à celui de la Kola. Ce serait un fortifiant général, un aliment d'épargne (bourgeons macérés dans du vin), un stimulant musculaire et intellectuel.

OLIVIER-PAYS. *Bontia Daphnoïdes.* *Myoporinées.*

L'huile extraite des fruits est émolliente, calme les irritations intestinales et le ténésme. Ce serait le contrepoison et l'antidote du suc de Mancenillier (?).

RUBIACÉES

HERBE A MACORNET. *Spermacoa quadrangularis*. *Coféacées*.

La plante est un émétocathartique dont il serait intéressant de connaître le principe, vu son action indiscutable.

SYNANTHÉRÉES

HERBE-MAL-AUX-DENTS, ou CREOSOTE. *Spiranthes Uliginosa*.

La fleur introduite dans une dent atteinte de névralgie fait cesser la douleur presque instantanément.

HERBE A FIEVRE. *Eupatorium ayapana*.

Cette Herbe jouit d'une réputation presque aussi grande que le Chardon-Béni. Elle est aussi, sudorifique et stimulante. On raconte que la plante fut introduite aux Antilles par un officier de marine qui fit voler au Brésil, une nuit, par un matelot, toutes les plantes, dont celle-ci, qu'une jeune dame cultivait sur son balcon, parce que cette dame lui avait refusé ses faveurs.

CHAPITRE II

Sur trois drogues simples de la Guadeloupe

Nous avons pensé qu'en étudiant d'un peu plus près certaines drogues parmi celles qui nous furent le plus souvent citées, nous apporterions un argument de plus, et non des moindres, à l'idée que la Guadeloupe mériterait d'avoir un organisme scientifique qui pourrait permettre et diriger des recherches et des travaux, sur la base des connaissances empiriques du pays.

Nous savons que récemment à la Guadeloupe, certains sont arrivés à des résultats particulièrement intéressants, non encore publiés, sur un végétal de la colonie dont nous ne parlons pas ici et qui vérifient avec exactitude les affirmations des indigènes.

Nos conclusions, par contre, ne se trouvent pas, dans deux cas, en concordance absolue avec les propriétés attribuées aux drogues que nous avons choisies, mais justifient leur emploi empirique.

Pour les deux premières, une aristoloche et une euphorbiacée, notre choix s'est porté sur elles, parce que, parmi les plus employées par la population et de façon entièrement empirique, il était, de ce fait,

utile de contrôler leur efficacité et surtout leur toxicité.

Nous fûmes attiré ensuite par une « violette des jardins » ayant, dit-on, des propriétés spécifiques remarquables, non encore signalées.

En raison des premiers résultats obtenus, nous nous promettons de poursuivre ces recherches après la publication de ce travail, afin d'arriver à des conclusions catégoriques.

ARISTOLOCHIA LONGA. L.

[ARISTOLOCHIACÉES].

Vulgo : Maque-en-coin.

[Ce nom populaire indigène doit venir, sans doute, par déformation de « *mikani guaco* », appellation donnée au rhizome d'espèces non certaines d'aristoloches :

(*A. Sellowiana* DUCH. ou *A. Maccroura* GOM.)]

Abondante dans les haies ou les traces des montagnes. Partie employée : racine.

(Echantillons venant de « Fonds-Cabre », Saint-Claude, Guadeloupe.)

Etude morphologique. — Plante vivace, glabre, à odeur vireuse désagréable. — Racine tubéreuse, contournée, à articles successifs; cassure nette, portant quelques ramifications grêles. — Longues tiges (1 à 2 m.), minces, volubiles, simples, sillonnées; portion inférieure rampante, et pourvues d'un suber exubérant formant de véritables ailes. Les feuilles

glabres, alternes, sans stipules, très longues (8 à 16 cm. sur 4 à 8) sont entières, hastées, les deux lobes basiliaires arrondis et très marqués. La nervation est nettement visible; on distingue même le réseau formé par les nervures de 3^e et 4^e ordre. Le pétiole est aussi long que la moitié du limbe. — La fleur verdâtre, longuement pédicellée est assez grande (4 à 5 cm.) avec une languette bien marquée et munie de longs poils. — Le fruit, capsule cylindrique, pendante (longueur 4 cm. et diamètre transversal de 10 à 13 mm.) s'ouvre régulièrement par 6 valves.

Etude micrographique de la racine. — Structure normale de racine âgée. Suber périphérique. Parenchyme cortical riche en amidon, renfermant par places quelques cellules scléreuses isolées ou en petits îlots. Cylindre central avec de très larges rayons médullaires.

Appareil sécréteur. Cylindre central. — Disséminées dans les parenchymes, *assez nombreuses cellules à contenu brun, granuleux* résistant au traitement par l'hypochlorite. A noter leur fréquence particulière au voisinage direct des faisceaux du bois et du liber, et çà et là, leur présence dans le parenchyme libérien lui-même. Ces cellules sont isolées ou par petits groupes. En coupe longitudinale, on trouve de petites files de deux à trois cellules. Ces éléments à allure de laticifères ont une section arron-

die de 25 à 40 μ de diamètre et une longueur variant de 50 à 80 μ environ.

Etude pharmacotechnique. — 40 grammes de racines réduites en poudre grossière sont laissées à macérer pendant 24 heures dans de l'alcool à 80°. Passée ensuite au percolateur, on obtient une teinture brun-verdâtre, très colorée.

L'extrait mou est produit par évaporation de la teinture. Il est marron foncé, d'odeur aromatique désagréable, caractéristique.

Traité par l'ammoniaque très diluée, puis par le chloroforme et évaporé, le résidu très faible ne donne aucun précipité avec les réactifs généraux des alcaloïdes.

20 grammes de racines, macérant 24 heures dans de l'eau et mises à distiller au réfrigérant à boules, donne à la surface du distillat une mince pellicule d'huile essentielle transparente, d'odeur vireuse et fortement irritante. Le résidu de distillation est devenu complètement inodore.

20 grammes de racines pulvérisées finement sont mises à macérer dans l'eau pendant 24 heures. Le marc, porté dans de l'alcool à 80° y est maintenu 48 heures. Le filtrat de macération, évaporé jusqu'à libération à peu près totale de l'alcool et traité par l'eau très chaude laisse précipiter une résine brunâtre et inodore, soluble dans l'alcool chaud, l'alcool-éther, le chloroforme.

Ces opérations nous ont conduit aux résultats suivants :

1 gr. de racine correspond à	}	10 gr.	de teinture
		0 gr. 10	d'extrait mou
		0 gr. 006	de résine
		0 gr. 0005	d'essence

Etude Pharmacodynamique. — Obs. I. — Cobaye ♀, en état de gestation très avancée. Poids 620 gr.

Injectée avec 40 cgr. d'extrait mou mis en suspension dans de l'eau. Apparaît immédiatement incommodée. Soubresauts légers, plaintes. Puis la bête est prostrée, très abattue, et s'immobilise en se repliant en boule. Tremblements brusques et intermittents dans l'heure suivant l'injection. 70 pulsations. Abondantes évacuations alvines, très molles, commençant trois quart d'heure après l'injection.

Avortement dans la nuit. Présente au matin de très violents phénomènes inflammatoires : vagin sanglant, perte totale des poils du ventre et chute partielle des poils du corps qui tombent au moindre contact.

Obs. II. — Cobaye ♀, en gestation d'environ un mois. Poids 950 gr.

Injectée avec 15 cgr. d'extrait mou le 19 janvier.

Injectée avec 25 cgr. d'extrait mou le 22 janvier.

Chaque fois, mêmes phénomènes initiaux que dans l'observation I. Abondantes évacuations alvines, congestion de la vulve. Plaie d'irritation dépourvue de poils au niveau de la piqûre et des tissus environnants. La plaie s'est cicatrisée huit jours après.

Injectée de nouveau avec 45 cgr. d'extrait mou le 5 février.

La bête ne pèse plus que 800 gr. Pas d'avortement. Mais elle présente une pelade très accentuée, presque totale sur le corps entier. Est revenue en bon état. Le poil a repoussé. L'accouchement s'est fait normalement.

Obs. III. — Cobaye ♀, gravide de 15 jours. Sacrifié le 18 février.

L'utérus, immédiatement extrait, est plongé dans une solution isotonique, et injecté de drogue. Pas de contraction.

Obs. IV. — Cobaye ♀, gravisde de 15 jours. Ingestion d'essence.

Ne présente aucun des phénomènes anormaux précités. Mais, dans les jours qui suivent, perte assez abondante de poils et sensibilité de la peau.

Conclusion et interprétation. — Cette plante nous fut signalée comme abortive en infusion concentrée et très légèrement toxique. L'expérimentation qui précède nous permet de conclure dans le sens suivant :

Purgatif drastique, hydragogue agissant par sa résine; emménagogue probable, peut entraîner l'avortement par congestion du petit bassin, cette action étant fonction de la sensibilité individuelle, et aussi, très probablement, de l'approche du terme de la grossesse.

L'essence, très irritante, provoque des inflammations cutanées très violentes, et a une action très marquée sur le système pileux. En elle-même, elle n'est pas purgative.

RICHERIA GRANDIS

[EUPHORBIACÉES].

Vulgo : Bois à Bander.

(Echantillons provenant des forêts du Houëlmont, Guadeloupe proprement dite.)

(Partie employée : l'écorce.)

Origine. Description et Historique. — La plante

est originaire de la Guadeloupe et pousse en Basse-Terre dans les forêts. Son écorce est employée comme aphrodisiaque et connue des indigènes depuis les temps les plus reculés de la colonisation.

C'est un arbre de taille moyenne, rarement de grande taille. Les branches sont garnies de grosses cicatrices laissées par les feuilles. Celles-ci sont entières, sans stipules, grandes, coriaces, et se rapprochent des feuilles de Laurier-Commun, quoique plus larges. Les nervures primaires et secondaires sont apparentes à la base inférieure. Les fruits sont des baies insérées à la base du pétiole (par groupes de 2 ou 3), par un pédoncule très court; ces baies sont vertes, puis rouges à maturité; les oiseaux en sont très friands.

On nous a cité, sur l'activité de la drogue, d'abondants exemples dont le plus typique est le cas d'un individu chez qui la Yohimbine n'avait donné aucun résultat alors que le Bois-Bandé a parfaitement réussi.

Un homme de plus de 60 ans a pu, pendant de longues années, tenir tête à l'ardeur de trois jeunes maîtresses, par ingestion quotidienne de « punch » au Bois-Bandé.

Dans un autre cas, un Européen de 55 ans, s'étant plaint de la froideur de son tempérament autrefois volcanique, on lui indiqua l'écorce merveilleuse. Après trois mois d'usage, l'homme avait mis sa femme enceinte !

Voici enfin une dernière anecdote amusante, rapportée par le docteur CHOUQUET et qui est certainement très véridique :

« M. X..., avait fait construire pour son usage personnel une case recouverte de planches de diverses espèces de bois dont le *Richeria Grandis*. L'eau de pluie de ce toit était recueillie par un système de gouttières et de tuyaux et finalement amassée dans des jarres de poterie où on venait la prendre pour la consommation quotidienne. Après avoir habité quelques jours dans sa maison et bu sans défiance l'eau de ses jarres, M. X..., qui était d'un certain âge, fut fort étonné de se trouver une vigueur et des appétits dont il n'avait plus depuis longtemps que le souvenir. Il fut tout d'abord content et but avidement à la coupe de jeunesse et d'amour. Mais comme de satisfaire ses désirs réveillés, ne les apaisait pas, il se montra bientôt fort inquiet. Il en était là, quand un nègre vint à passer devant sa maison et lui dit :

— « *Eh bien ! mossié pas boué di l'eau a ou là. Pace li pas bon.*

— « Pourquoi ? dit l'homme.

— « *Pace case à ou couvert avec Bois-Bandé.* »

Ce fut un trait de lumière, et M. X..., cessant de boire l'eau de ses jarres vit son énergie devenir plus en rapport avec le nombre de ses années. »

L'abondance des récits, anecdotes et constatations, venus de sources diverses et nombreuses, nous amena

bientôt à ne plus douter de l'action de cette écorce merveilleuse.

Etude pharmacotechnique. — Des études antérieures inédites, entreprises par certains auteurs, et non des moindres, il résulte « que l'écorce de ce végétal ne renferme, en dehors du tannin aucun principe, auquel on puisse rapporter ces propriétés aphrodisiaques ».

Pour notre part, nous avons préparé, par percolation une teinture rouge-orangé, au 1/10^e, de la drogue, et obtenu par évaporation un extrait mou, qui, traité par l'ammoniaque diluée, puis par le chloroforme, laisse après évaporation de ce dernier un résidu très faible ne précipitant par aucun des réactifs généraux des alcaloïdes.

Par contre, la distillation de 50 grammes d'écorce avec de l'eau distillée, nous a permis de recueillir une essence d'odeur désagréable répandue en pellicule mince à la surface de l'eau.

Enfin en traitant l'écorce macérée 24 heures dans l'eau et 48 heures dans l'alcool à 80°, nous avons obtenu un filtrat qui, chauffé jusqu'à disparition de l'alcool, laisse précipiter par addition d'eau chaude, une résine rougeâtre et sans odeur.

Etude pharmacodynamique. 1) Nous avons recherché la toxicité de cette plante en expérimentant sur un cobaye.

Nous avons, pendant trois jours de suite, à la

même heure, injecté à un cobaye mâle de 600 grammes, une solution isotonique d'extrait aqueux brut, non filtré, correspondant respectivement à 10 gr., 10 gr. et 20 gr. d'écorce sèche. La bête a parfaitement supporté ces trois injections massives, sans présenter, à aucun moment de troubles apparents. L'autopsie des organes génitaux ne nous a révélé aucune congestion caractérisée de ces organes.

2) Trois personnes qui ont bien voulu expérimenter la drogue sur elles, nous ont confirmé son action. On comprendra que la discrétion nous oblige de citer, sans les développer, ces dernières affirmations.

Interprétation. — De tout ce qui précède, il ressort que la drogue tirée du *Richeria Grandis*, ne possède aucune toxicité, mais a des effets aphrodisiaques indubitables, dus à son essence, ou à sa résine, ou alors à un principe inconnu et non isolé jusqu'à ce jour, mais qui aurait la propriété d'être soluble dans l'eau puisque la forme d'absorption courante à la Guadeloupe est le produit obtenu par une macération de 12 heures, de 5 grammes environ d'écorce par tasse d'eau froide.

GENRE VIOLA.

[VIOLACÉES].

Vulgo : Violette des jardins.

Abondante comme plante d'agrément principalement en Basse-Terre. Partie employée : racine.

(Echantillons venant du « Camp-Jacob », Saint-Claude, Guadeloupe.)

Description. — Plante herbacée, vivace, traçante; rhizome ascendant, tortueux, et stolons subligneux gris-jaunâtre; cassure nette dans la région corticale, fibreuse dans la partie ligneuse.

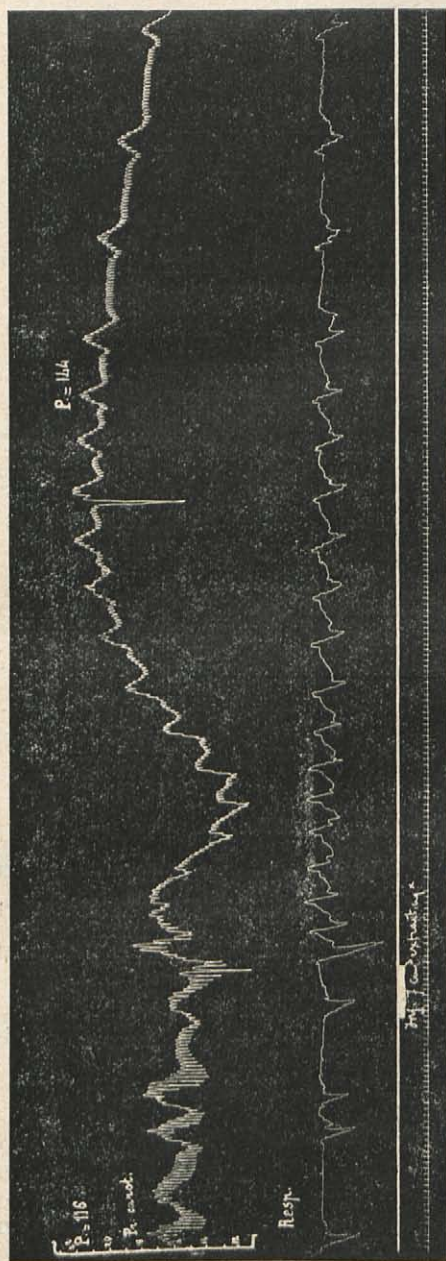
Etude pharmacotechnique. — 50 grammes de racines réduites en poudre grossière sont laissées à macérer pendant 24 heures dans de l'alcool à 80°. Passée ensuite au percolateur, on obtient une teinture transparente, colorée en vert clair.

L'extrait mou est produit par évaporation de la teinture. Il est marron clair, sans odeur. Traité par l'ammoniaque très diluée, puis par le chloroforme et évaporé à siccité, le résidu précipite par tous les réactifs généraux des alcaloïdes.

Ces opérations nous ont conduit aux résultats suivants :

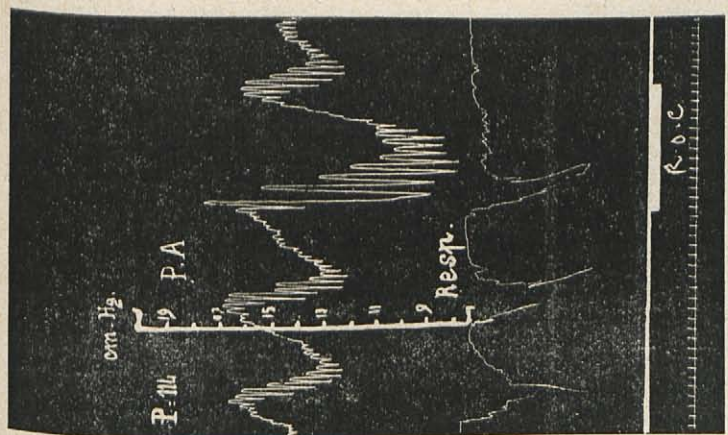
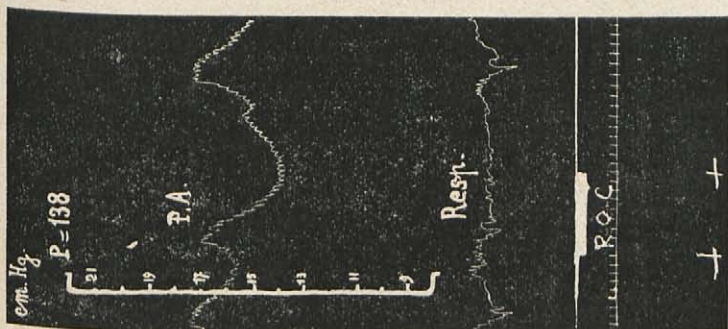
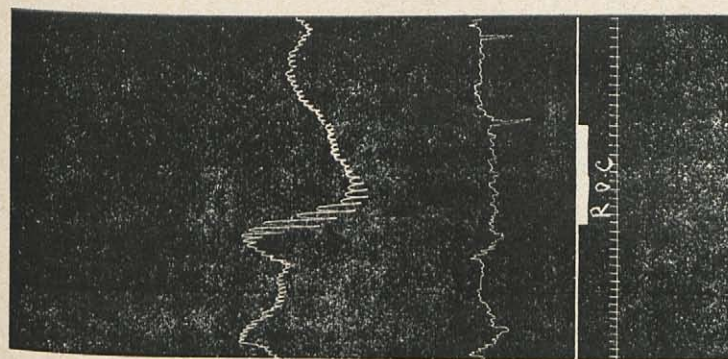
1 gr. de racine	{	10 gr. de teinture
correspond à		0 gr. 12 d'extrait mou

En partant de cet extrait mou, par addition de



Action de l'extrait aqueux de VIOLA

en injection intraveineuse, sur la pression artérielle, le rythme cardiaque et la respiration d'un chien de 22 kgrs, anesthésié au chloraloseane



Inscription du Reflexe Oculo-Cardiaque

A gauche : avant l'injection d'extrait de *Viola*. — Au milieu : 11 minutes après l'injection.

A droite : 80 minutes après l'injection

15 cc. d'eau physiologique à 7 ‰ et filtration, nous avons obtenu un extrait aqueux, transparent et injectable destiné à l'expérience.

Etude pharmacodynamique. — D'après les indications de la médecine populaire les racines sont utilisées avec, prétend-on, le plus grand succès contre les maladies de cœur, et ont remplacé, dans deux cas précis, qui nous furent cités, la digitaline devenue inactive.

Nous avons recherché si l'extrait de *Viola* exerçait réellement une action cardio-vasculaire, en expérimentant sur le chien.

EXPERIENCE : Chienne de 22 kg., assez âgée, anesthésiée au chloralosane (10 cgr. par kg. d'animal). L'inscription de la pression carotidienne a été réalisée au moyen d'un kymographe de LUDWIG; celle de la respiration au moyen d'un pneumographe de MAREY. L'examen du tracé a montré que sous l'influence d'une injection, pratiquée dans la saphène, de 7 cc. d'extrait aqueux (correspondant à 25 gr. de racines sèches) la pression artérielle, après une inflexion passagère, ne tarde pas à s'élever, passant de 16 à 20 cm. de Hg, en même temps que le pouls s'accélère notablement (de 116 à 144). Parallèlement, le rythme respiratoire s'accroît considérablement. Au bout de quelques minutes la pression maxima revient à sa valeur initiale, la pression différentielle restant très diminuée.

Une heure après le début de l'injection la pression maxima a baissé de 2 cm. sur sa valeur primitive; le pouls est revenu au chiffre du début de l'expérience, la respiration est faible et irrégulière. Le réflexe oculo-cardiaque enregistré 11' et 30' après l'injection se montre considérablement diminué.

Conclusions. — Pour toutes ces raisons, nous pensons que l'extrait de *Viola* exerce, outre une excitation passagère du centre respiratoire, une action cardio-vasculaire indéniable, secondaire à une excitation du centre vaso-moteur et du sympathique, ainsi qu'en attestent l'hypertension passagère, l'accélération du rythme du cœur, et la diminution du réflexe oculo-cardiaque.

Ces constatations expérimentales ne nous permettent pas d'envisager une action cardiotonique réelle; les effets précédemment observés sont de courte durée et l'effet tardif de la drogue semble plutôt révéler une diminution de la valeur fonctionnelle du myocarde, si l'on considère la baisse de pression associée à la diminution de la pression différentielle. Il est possible d'ailleurs que cette diminution fonctionnelle soit liée à l'injection d'une dose trop élevée de notre extrait, aussi nous proposons-nous de reprendre ultérieurement l'étude de son action et de fixer éventuellement la dose utile au point de vue thérapeutique.

CHAPITRE III

Remèdes de la médecine populaire

Voici quelques formules de remèdes populaires ou de méthodes de guérison empirique dont on dit merveille, qui sont parfois même ordonnées par les médecins.

LOOCH DE M^{me} PARISET. — On pile du Chardon-béni. On mélange le jus avec un peu d'eau et on l'exprime dans un linge fin. On en prend une cuillerée à soupe que l'on mélange avec une quantité égale d'huile de « Carapatte » brute (huile de Ricin noire obtenue par torréfaction des graines) et autant de sirop de sucre. On ajoute une pincée de sel et on administre par cuillerée à café, la totalité en 24 heures. Nous avons déjà vu à propos de l'Herbe-à-fer, que ce looch était encore utilisé contre « la fièvre à vomissements noirs »; on adjoint des bains et frictions au jus de citron vert.

VIN ANTIFEBRILE. — Remède contre le paludisme et les fièvres en général.

On met dans une bouteille de 1 litre la peau d'un citron vert du pays, une poignée de racines

de citronnier coupées, et autant de mâchefer exempt de cuivre. On remplit de vin blanc et on laisse trois jours exposé au soleil. La fermentation est très active. On bouche alors et on administre au patient un verre à madère matin et soir.

MIXTURES CONTRE LE MAL D'ESTOMAC.

1° Formule :

Casse purgative.	15 grammes
Jus d'orange acide.	2 grammes
Bon rhum.	1/2 verre
Eau.	2 verres
Sirop de mélasse.	1 verre
Limaille de fer.	1 cuillerée à dessert

Laisser macérer 12 heures au soleil, filtrer.

2° Formule :

Rhum.	1 verre
Jus d'orange acide.	1 verre
Eau.	1 verre
Chardon-béni racine.	15 grammes
Cannelle Blanche poudre.	1 forte pincée
Clous rouillés.	1 poignée
Clous de Girofle.	2 poignées

Laisser macérer 24 heures, agiter, filtrer.

Dans les deux cas, boire 3 verres à Bordeaux par jour.

CONTRE LES ACCES D'ASTHME NERVEUX. —

Faire un vase de la dimension d'un gobelet avec un morceau de tronc vert de Tamarinier. Remplir d'eau le soir. Laisser séjourner toute la nuit et boire le matin à jeun. Manger très souvent un bouillon de tortue de terre et de grenouille avec quelques feuilles de séguine, une laitue, du cerfeuil et du pourpier.

CONTRE LE « GROS VENTRE » DES ENFANTS.

Purgatif.

Une poignée de vieux clous. Laisser macérer à froid dans un demi-litre d'eau. Filtrer et délayer avec deux cuillerées de confiture de Tamarin. Une cuillerée à dessert deux fois par jour.

REMEDE CONTRE LA DYSSENTERIE. —

On fait infuser dans un peu d'eau quelques morceaux de canelle. On introduit en proportions égales dans 3 tasses de lait. On fait de même avec un peu d'écorce de Quinquina-pays. On prend ensuite 20 cm. de la tige de la « tomate à chien » ou « Pomme-poison » dont on fait une bouillie qu'on répartit dans trois dernières tasses de lait. Le malade est tenu d'absorber les 9 tasses dans les vingt-quatre heures.

La Pomme poison (*solanum mammosum*) est peut-être un calmant. Mais le remède de dosage empirique est, de ce fait, dangereux, car la

plante est signalée comme « contenant un poison des plus énergiques ».

REMEDES CONTRE LA BLENNORRHAGIE. —

Ces procédés sont largement préférés aux méthodes françaises de traitement, et réussissent, ma foi ! chez les gens de couleur ; il est vrai que ceux-ci offrent une rare résistance à la maladie presque toujours assez bénigne chez eux.

1° *Méthode.* — Dans les huit jours, guérison radicale (!)

1) Infusion de tamarin « sûr » en maturité (tamarin acide).

Verser le soir, sur 3 fruits, un litre d'eau tiède. Laisser passer la nuit au grand air. Prendre le tout à jeun, le matin.

2) Infusion à prendre à sa soif toute la journée

}	Ouvrage
	Chiendent
	Stigmate de Maïs
	Racine de Cocotier

A cessation de l'écoulement prendre alors :

3) Infusion de salsepareille, un grand verre à jeun pendant quelque temps, chaque matin.

2° *Méthode.* — Pour 6 jours, prétendue infaillible !

1^{er} jour. — Saindoux. Une cuillerée à soupe le matin à jeun. Avaler immédiatement après un verre d'eau filtrée, dans laquelle a macéré toute

une nuit de la cendre propre (proportion 1 pour 3 d'eau).

2^e et 3^e jour. — Prendre l'infusion 2 de la première méthode. Le troisième jour, cessation apparente de l'écoulement.

4^e jour. — Ecraser une orange dite « grosse peau » avec 40 grammes de sulfate de soude. Porter au soleil. Prendre à jeun.

5^e et 6^e jour. — Prendre une infusion de Bois-vert. (*Ternstroemia obovata* L. *Ternstroemiacées*.)

CIOUANE. — On désigne, sous ce nom, sans doute dérivé par déformation du terme de « céroène » de la vieille pharmacopée française, un emplâtre fait de coton brut imprégné d'une résine quelconque dissoute dans de l'essence de térébenthine. C'est excellent pour les douleurs rhumatismales, si on est assez courageux pour supporter ce cataplasme un peu barbare.

ULCERATIONS PROVOQUEES PAR LES CHIQUES. — Echiquer au préalable.

Lotionner avec une infusion de feuilles de tabac. Enduire ensuite la partie ulcérée d'Huile de « Carapatte » dans laquelle on délaye du roucou.

POUR ENLEVER LES EPINES D'OURSIN. — Cet ingénieux moyen donne des résultats excellents. Etendre sur la peau une couche de suif chaud.

Les épines s'en vont toutes seules avec le suif refroidi.

CONTRE LA MORSURE DES SERPENTS. — Autrefois très courants, maintenant très rares à la Martinique. Absents à la Guadeloupe.

Le guérisseur débride la plaie. Il la ventouse ensuite avec... le derrière plumé d'un poulet vivant : « On pourra, avait déjà indiqué AMBROISE PARÉ, mettre sur la plaie le derrière des poulailles qui pondent, ou au lieu d'icelles prendre les coqs ou poules d'Inde, parce qu'elles ont plus de vigueur d'attirer le venin que les communes et si elles meurent en mettre d'autres. » Cette bizarre ventouse est, paraît-il, la meilleure ! Faire ensuite un cataplasme avec les plantes suivantes écrasées et en prendre aussi un bouillon :

Liane à serpent : *Aristolochia anguicida.*

Malnomée rouge : *Euphorbia pilulifera.*

Chardon béni : *Eryngium fœtidum.*

Calebasse d'Herbe : *Cucurbita langenaria.*

On conseillait, en outre, d'ajouter le cœur et la tête écrasés du serpent à ce bouillon. C'est une forme primitive, mais indiscutable de médication opothérapique.

CHAPITRE IV

Quelques remèdes baroques

Ces médications, dont nous allons donner ici quelques exemples, et qui ont germé un jour dans la tête de quelque sorcier indigène, en mal de notoriété, ont été « conservées pieusement par des cerveaux peu embarrassés d'autres souvenirs ou de pensées raisonnables ». Elles ont été accumulées et augmentées avec le temps et « seraient fort comiques, si elles n'étaient... parfois dangereuses ».

Pour les maux d'oreilles. — Inutile d'en connaître l'origine. Mettre dans le conduit auditif quelques gouttes d'huile ordinaire dans laquelle on a fait bouillir un ver de terre. Le résultat est certain : Vous ne serez pas guéri !

Un incomparable remède pour les *coliques utérines* de la *menstruation*. — Faire un infusé de crottes de rat dans de l'eau. Filtrer. Additionner de miel et d'un peu de rhum et... avaler : c'est ce qu'il y a de moins drôle !

Pour les insomnies. — Placez quelques os humains pris au cimetière sous votre oreiller. Si ça ne

vous donne pas de cauchemars, il y a des chances pour que vous ne dormiez pas mieux !

Plus de calvitie. — Si vous coupez trois jours avant ou trois jours après la pleine lune l'extrémité des rares cheveux qui vous restent !

Le cas suivant de médication employée contre un *ulcère phagédénique*. — Un morceau de cuivre porté au rouge est plongé dans de l'eau froide. Le cuivre désagrégé se dépose au fond du vase. Le dépôt séché est étendu sur la plaie. Le résultat de cet ingénieux pansement fut : l'obligation d'amputer le gros orteil !

Plus de quinine. — Le *paludisme* disparaît sans retour en buvant 3 verres de rhum contenant une pincée de terre prise à la croisée de deux chemins (!)

Si un chien vous mord. — Soyez sans inquiétude. Courrez après, et coupez lui 3 poils, ni plus ni moins et collez-les sur la plaie. Serait-ce, par hasard, une déformation de la médecine homéopathique ?

Si vous avez des *coliques « dites rouges »* avalez avec un verre de rhum une mie de pain dans laquelle vous aurez incorporé un culot de vieille pipe. Soyez convaincu du résultat : il sera certainement pi-toyable.

Un autre remède très employé contre la *fièvre* : pilez un morceau de bois pourri, bien rempli de « poux de bois ». Faire un infusé et avaler.

Sur vos plaies, ne mettez que des cataplasmes de « ravets » écrasés (coléoptères noirs, l'ennemi des étoffes à base de cellulose, dont il se nourrit).

Mais nous avons entendu des médecins nous dire sans rire que s'ils ne l'employaient pas, ils avaient vu guérir des *phlegmons* et des *furuncles* avec de la « bouse de vache frite dans de l'huile de ricin »; et nous avons vu, de nos yeux, une mère recueillir dans ses mains les urines de son enfant et s'en frotter ensuite les jambes couvertes de boutons pustuleux !

Z'ieux Bouriques. (*Mucuma urens. Papillonnacées.*) — C'est l'amande qui, avec de la bonne volonté et de l'imagination, qui ne fait pas défaut dans ce pays, ressemble à une prunelle à cause de la fente longitudinale violette qui la traverse. Il y en a de deux sortes : les mâles qui conviennent seulement aux hommes et les femelles pour les femmes. Pour les distinguer, il suffit de les plonger dans l'eau : celles qui tombent au fond sont déclarées mâles, celles qui surnagent sont femelles. Voilà une curieuse application de la différence de densité provoquée par une plus ou moins grande maturation du fruit ! Eh bien, portez quelques-unes de ces graines dans votre poche, et vous serez définitivement à l'abri des *hémorroïdes* !

CHAPITRE V

Quelques pratiques de sorcellerie

Les Piayes

On désigne sous le nom de « Piayes », tous les moyens employés pour jeter à quelqu'un un mauvais sort, tous les maléfices, pratiques de sorcellerie, ou tentatives de « charmes », ainsi que tous les breuvages, philtres, etc., ayant le même objet. Le mot de piaye vient du dialecte caraïbe ou galibi et signifie d'après le dictionnaire (Paris, 1763) de cette langue disparue : « chirurgien-médecin ».

Il ne reste, et rien n'est moins sûr, que quelques très rares descendants de cette race à demi-sauvage, mais leurs pratiques ont subsisté, innombrables, précieusement conservées par la population noire amenée dès les premières années de la conquête, pratiques qui furent augmentées de toutes les méthodes et formules importées de la sorcellerie africaine.

Toutes grotesques qu'elles sont, les histoires de sorciers sont absolument accréditées dans le pays où l'on croit aux « *Zombis* » et aux « *Soucounants* » et autres êtres malfaisants et fantastiques aux pouvoirs étranges et effrayants ! Seule une extrême mi-

norité d'européens et de gens instruits repoussent en souriant ces croyances enfantines. Mais ne vous avisez pas de les mettre en doute devant les autres, vous paraîtriez un esprit fermé à l'évidence, car il a suffi de quelques coïncidences pour frapper les imaginations et faire admettre l'efficacité de ces pratiques.

Malheureusement, les piayes ne sont pas toujours ridicules et les faits sérieux coudoient de naïves illusions. Nous allons voir par quelques exemples que certains piayes préparés avec soin présentent un réel danger et arrivent à des résultats criminels qui mériteraient que l'on y portât plus d'attention, car on excuse par trop facilement certains faits graves, en refusant de les prendre au sérieux.

Enfin, pour expliquer, fortifier, faire comprendre et admettre ce qui va suivre, qui ne sont que des faits absolument véridiques, il convient de dire qu'à la colonie, l'amour et les appétits sexuels atteignent une violence inconnue chez nous. L'égalité lourde de la température, que les changements de saison ne viennent pas troubler, les nuits phosphorescentes chargées d'humidité et de désir, rythmées par des « béguines » énervantes, l'exubérance d'une végétation généreuse constamment en activité, dans un pays où la nature est toujours verte et où l'hiver est inconnu, ont donné aux habitants, avec une nonchalance incurable, un état de nervosité sexuelle, des désirs et des appétits toujours en émoi. L'amour est maître. Il

passé avant tout et le nombre de piayes destinés à attirer vers vous l'amour de l'autre est incalculable.

Nous allons en citer quelques-uns parmi les plus caractéristiques.

Une femme veut-elle garder son amant ? Il suffit qu'elle le mesure de la tête aux pieds avec un ruban qu'elle portera ensuite autour des reins.

Si vous aimez une femme, vous vous l'attacherez à jamais en lui faisant croquer des bonbons dans lesquels vous aurez incorporé des cervelles d'oiseaux-mouches mâles séchées et pulvérisées. Si c'est une femme qui veut se faire aimer, même procédé ; changer seulement le sexe de l'oiseau.

On se rend irrésistible en se frottant les mains et le front avec une mixture faite d'essence d'iris et de citron, de miel, et de sueur prélevée aux aisselles et au périnée.

Les moyens ne sont pas toujours aussi inoffensifs ; certains sont vraiment malpropres et dangereux.

Très en honneur chez les « doudous », les philtres qui consistent à servir à son amant dans un « punch », une décoction de queues de « Zanolis », lézards verts des murailles. C'est, paraît-il, un aphrodisiaque, mais le piaye est destiné aussi à annihiler la volonté du dit amant.

Ou encore : lui donner un bouillon dans lequel auront bouilli les serviettes hygiéniques souillées de la « belle ».

Ou bien : faire prendre dans une boisson parfumée de l'eau ayant servi aux soins hygiéniques à l'époque de la menstruation. On appelle cela : « Faire boire l'eau de la troisième potiche ! »

Beaucoup plus grave est la pratique suivante.

Un jour, un presbytère brûlait. Le prêtre fut retrouvé carbonisé à l'intérieur. Quelques jours après l'incendie se déclarait à nouveau dans un autre presbytère. On retrouvait cette fois le prêtre, le ventre ouvert et le cœur arraché. On était arrivé trop tôt ! Les recherches entreprises firent découvrir le coupable. L'affaire fut étouffée, car ces deux crimes qui devaient être suivis d'un troisième étaient destinés à faire un piaye infallible pour un certain personnage atteint d'impuissance. Pour lui rendre sa virilité, il fallait qu'il fît par trois fois, dans certaines conditions dictées par le sorcier, des cataplasmes sur la verge avec trois cœurs frais d'hommes vierges. Cette histoire dramatique s'est passée dans une de nos Antilles, il y a environ trente ans.

Tous les piayes ne sont pas qu'amoureux, et les avocats, les magistrats en sont harcelés. Le Palais de Justice en est souvent le théâtre et l'on trouve dans le hall des œufs cassés, des traînées de poudre jaune, verte, blanche ou rouge. Autant de piayes.

Un avocat nous racontait qu'un jour, devant sa porte, il trouva un paquet ficelé. Il ouvre et aperçoit un linge noir, enveloppant un chiffon rouge qui con-

tenait une quantité de poudre jaune, dans laquelle, enveloppée de noir et de rouge, une petite boîte était dissimulée. Ouverte, cette dernière cachait une glace sur laquelle était attachée une minuscule poupée de chiffons noirs et rouges. La signification de ce piaye nous est inconnue.

Nous rendant un jour à la cascade Vauchelet, nous vîmes sur le chemin, en trois endroits, des croix faites d'une branche de manglier et d'une branche d'acajou, avec un chiffon suspendu. C'était, à n'en pas douter, un piaye pour quelqu'un qui devait passer par là.

La poudre « Meni-Vini » qui est de l'amidon, la « poudre de Volcan » qui est du soufre, la « poudre d'Enfer » qui est du bronze, sont des produits très importants dans la sorcellerie et le commerce des piayes. A ce sujet, une concurrence effrénée existe chez la majorité des pharmaciens, dont quelques-uns, pour l'appât du gain, favorisent ce honteux trafic.

Pour chaque circonstance, il y a un piaye particulier. N'oubliez pas, en effet, quand vous voulez aller provoquer quelqu'un, de vous lotionner avec une macération dans du rhum, de vétiver, de citronnelle, et de bois d'Inde. Vous serez invulnérable !

L'arsenal des piayes qui donnent la maladie ou la mort et qui relèvent souvent d'une connaissance approfondie de la flore indigène est des mieux achalan-

dés, car l'esprit de vengeance règne avec une rare acuité.

Pour provoquer des plaies graves, oignez les objets dont se servira votre ennemi de « Canne maronne » (*Diffenbachia seguine. Aroïdées*) ou de « liane brûlante » (*Philodendrum hederaceum. Aroïdées*). La première de ces plantes rentre dans la fabrication du Curare.

On fait avorter une femme enceinte en lui administrant des tisanes de « Maque en coin »; nous avons vu combien peut être active cette dangereuse plante.

La racine de Barbadine « *Passiflora quadrangularis* » est donnée pour provoquer la dysenterie. Elle contient, en effet, un poison violent, aussi bien que la racine de Café, employée dans le même but, et provoque de graves empoisonnements pouvant entraîner la mort.

On nous a cité le cas de deux frères, internés à l'Asile de Saint-Claude, dont l'un est mort, pendant notre séjour aux Antilles. Il y a plus de 40 ans, ils venaient de rentrer, à 25 et 27 ans de France, où ils avaient fait leurs études de médecine et de droit, à Haïti, où leur père venait de remporter de grands succès. Par vengeance, ses deux fils furent piayés et rendus fous pour toute leur vie.

Toujours par vengeance, on introduit dans votre maison un « Canicroc » (*Mucuma altissima Papillonacées*), plein de mercure et de terre de cimetièrre.

Malgré tous les malheurs qui doivent fondre sur votre tête, ce piaye est certainement aussi inoffensif que celui qui consiste à vous envoyer un cœur de poulet percé de deux épingles à tête noire pour attirer sur votre maison les pires calamités, ou à verser sur le chemin où vous allez passer du sel et du vinaigre pour que vous ayez un « Gros pied », c'est-à-dire de l'Eléphantiasis.

La croyance dans la vertu des piayes est telle dans le pays qu'elle est communicative, et que des personnes, dont le niveau intellectuel et l'étendue des connaissances scientifiques sembleraient le plus mettre à l'abri de ces superstitions ridicules, se laissent cependant influencer.

M. X..., radio-géo-physicien, venu faire des conférences et des recherches, s'empressa de quitter l'île, se plaignant de maux de tête, n'ayant pas son esprit à lui, « en mauvais état » en un mot. Comme on lui conseillait de se soigner, il avoua qu'il n'y avait rien à faire, car il avait trouvé, un soir, tout près de la maison qu'il habitait une tortue renversée avec une bougie allumée dessus ! Il avait été piayé !

Mais il y a aussi, par contre, des piayes destinés à attirer le bonheur. On trouva un jour, sous la case d'un planteur, un seau de vinaigre dans lequel baignaient deux ficelles de chanvre tressées étroitement ensemble. Comme ce planteur avait un associé, un employé sans doute content de ses maîtres, avait con-

fectionné ce piaye, pour qu'ils restassent à jamais unis. C'est du moins l'explication donnée par le sorcier.

Une autre fois, soigneusement enveloppé, on découvrit dans un jardin un morceau d'os pigmenté de noir. Ce cas assez rare de pigmentation des os se rencontre quelquefois dans les squelettes de nègres; et le piaye était un vœu de bonheur.

Nous terminerons par une anecdote, citée par le docteur CHOUQUET, et qui paraît être le seul cas où ces procédés invraisemblables aient réussi. La coïncidence est curieuse, mais suffit pour faire admettre, définitivement et pour de nombreuses générations, la croyance dans les merveilleuses vertus des piayes.

« M. D..., fonctionnaire civil, avait renvoyé un employé dont il était fort mécontent. Celui-ci jura de se venger. Il tenta de faire quitter l'Administration à M. D..., mais sans succès. L'année suivante le malheureux fonctionnaire mourait d'une affection quelconque, mais il avait aussi de l'éléphantiasis à la jambe ! Or, peu de temps avant sa mort, on avait trouvé dans son jardin un cercueil contenant une poupée faite avec de vieux habits ayant appartenu à M. D... Les jambes de la poupée étaient de dimensions inégales. Il n'en fallut pas moins pour qu'il fût admis que M. D... était mort des suites de son éléphantiasis, provoquée par le fait que l'image qui le représentait dans le cercueil avait les jambes dissemblables. »

CINQUIÈME PARTIE

ETAT SANITAIRE DE LA COLONIE

Nous avons, pendant notre séjour, parcouru l'île en tous sens, et il nous a été permis de faire des observations, de recueillir des déclarations et des opinions autorisées que nous condensons dans ce chapitre. Nous y exprimons en toute indépendance, en toute justice et sans parti-pris, notre avis sur la question si importante de l'avenir sanitaire d'une colonie en faveur de laquelle la France a fait des efforts considérables, en particulier depuis le cyclone de 1928.

CHAPITRE PREMIER

Hygiène générale

Nous prenons dans un rapport officiel, ce tableau saisissant qui la résume :

« Des classes surpeuplées, des locaux vétustes, sans matériel, sans hygiène, sans eau, sans water-closets; des captations d'eau sans zone de protection; des marchés sans table, les vivres posés directement sur le sol à la portée des poules, des chiens, des chèvres, des porcs errants et de toutes les souillures; des mares stagnantes devant les maisons; de l'eau croupie et souillée sous ces maisons..., des ordures ménagères entassées au ruisseau..., l'ordure humaine en nappe sur une voie abandonnée !... »

Il convient de dire tout de suite, après ce tableau sévère, qu'un effort sincère a été tenté, surtout dans la reconstruction des bâtiments publics détruits par le cyclone. Mais, hélas ! sous prétexte d' « Hygiène moderne », de constructions « faites sur des données rationnelles » et sous l'influence d'une politique locale désordonnée, on a vu s'édifier de somptueux bâtiments : mairies, églises, écoles, presbytères, etc..., dont les dimensions et les décorations dépassent de très loin les besoins de la population pour laquelle

ils sont construits. Nous avons vu combien on aurait pu mieux utiliser ces crédits.



La somptueuse église, en voie d'achèvement,
d'un village de 7.000 habitants

Les Ecoles.

Certaines sont à tous points de vue remarquables, rien n'a été négligé pour le confort des élèves et des maîtres ; les classes et les cours sont vastes, bien aérées, luxueuses.

Mais combien d'autres sont lamentables ! Combien surtout de « classes clandestines » où les élèves, cependant payants, sont entassés dans une pièce noire et sans air ou dans des granges sans fenêtre, éclairées seulement par la porte, avec des bancs à même la terre et un toit sans plafond couvert de

tôles disjointes. Comment ainsi obtenir des résultats réels, par la quininisation préventive, l'inspection médicale, le contrôle de la vaccination entrepris par le service de santé, puisqu'un grand nombre d'enfants échappe à tout contrôle !

Les Hôpitaux.

Il en existe deux importants :

1° L'Hôpital autonome du Camp Jacob, situé à Saint-Claude, à 500 mètres d'altitude, dans des conditions exceptionnelles : climat sain, locaux spacieux, solides, aérés, eau courante, fosse septique, installation clinique moderne, salles d'opération et de radiographie. C'est le meilleur centre sanitaire des Antilles. De faibles crédits pourraient en faire un hôpital modèle.

2° L'Hôpital-hospice de la Pointe-à-Pitre, qui est une « cour des Miracles » (le mot n'est pas de nous), et ne sera plus dans un temps assez rapproché qu'un asile de vieillards. Il est construit dans l'endroit le plus bas et le plus insalubre de la ville !

Un hôpital immense est en construction, même en voie d'achèvement, sur une colline en dehors de la ville. Il y est prévu 150 lits. Il y a des salles de consultations particulières pour toutes les spécialités, des laboratoires de bactériologie, de chimie, des salles d'opérations, de radio, etc..., etc... Les grands pavillons à trois étages sont pourvus d'ascenseurs

splendides, chose unique aux Antilles. L'un de ces pavillons vient d'être livré au mois de juin dernier. Mais, hélas ! ces crédits, 12 millions, sont épuisés et l'on vient de s'apercevoir qu'il n'y a pas de pavillon pour les contagieux, et... pas d'égouts !

Des crédits importants ont été concédés par le Pari-Mutuel pour la réfection, les réparations, et des constructions nouvelles à l'Hôpital de Sainte-Hyacinthe, à Basse-Terre. Les travaux sont en cours. « L'état d'abandon de cette formation constituait un véritable scandale. Heureusement, on s'occupe de l'amélioration de ce taudis. »

Les Villes.

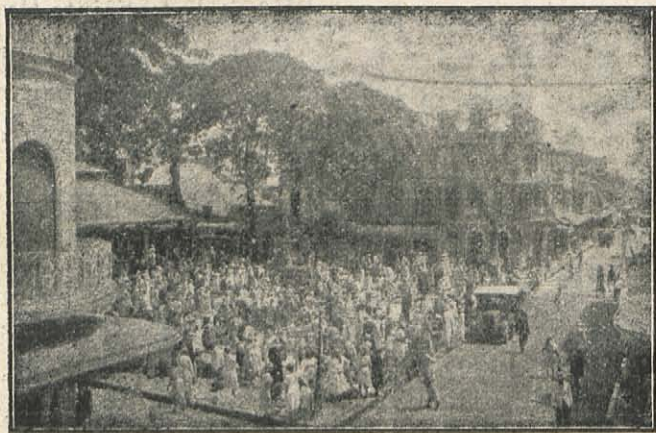
Le recrutement des agents spécialement chargés d'appliquer les règlements sanitaires est très difficile sur place. Pour parer à cette « carence regrettable » un appel à la métropole, par voie de concours, par exemple, serait indispensable.

L'œuvre immense pour l'assainissement des villes a été entreprise avec courage et méthode et déjà des résultats apparaissent :

A la Pointe-à-Pitre, les travaux d'assainissement sont commencés. On comble les marais du nord de la ville et on s'occupe de la construction d'un canal de ceinture amenant à la mer les eaux de ruissellement des coteaux voisins.

A Basse-Terre, des crédits importants sont affectés à la réfection de la conduite d'eau potable de la

Ravine Malanga et de la Ravine Roche, qui fut construite par l'infanterie de Marine en 1843 et à laquelle on n'a pas touché depuis. Aussi les tuyaux perdus dans la forêt ont été soulevés et sectionnés par la végétation et la ville n'est plus alimentée, dans sa plus grande partie, que par les eaux polluées de



Pointe-à-Pitre. — Le marché au centre de la ville

la Rivière-aux-Herbes, déversoir de nombreuses maisons particulières et où se lave tout le linge de la ville.

On prévoit la construction de nouveaux abattoirs; ils sont actuellement d'une saleté répugnante : la fiente, les débris de peau, de cornes, voisinent avec la viande.

La lutte contre les moustiques est presque inexis-

tante et les eaux stagnantes sont trop nombreuses, malgré la construction récente dans le centre des grandes villes de caniveaux d'écoulement.

Cependant des marchés à poisson et à viande viennent d'être construits; simples, propres, bien compris, ils marquent une amélioration sensible.



Pointe-à-Pitre. — Une rue des faubourgs,
« cloaques empestés ».

Mais il reste à supprimer sur certaines voies publiques « les innombrables cloaques empestés » que l'on rencontre trop fréquemment dans les faubourgs et les villages.

En un mot, dans tous les centres, il faut continuer les constructions de marchés, d'abattoirs; intensifier les travaux de voirie et d'assainissement; surveiller

les conduites d'eaux et purifier par les procédés modernes les eaux destinées à l'alimentation; reconstruire les édifices qui s'écroulent selon les exigences de l'Hygiène, mais surtout selon les besoins de la colonie et les crédits accordés par la métropole dans ce seul but.

CHAPITRE II

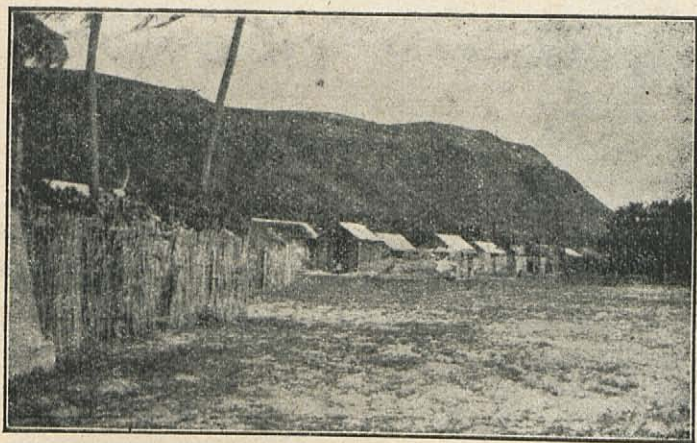
Prophylaxie des maladies sociales indigènes

De longues causeries avec les médecins installés à la colonie, la lecture de rapports sur les recherches hématologiques et coprologiques, et une visite personnelle à la Léproserie de La Désirade en compagnie du D^r GRIZAUD chargé des soins aux Léproux, nous permettent de donner quelques brèves considérations sur la lèpre, le paludisme, la bilharziose et la lymphangite endémique, maladies qui sévissent avec le plus d'acuité à la Guadeloupe.

Signalons tout de suite la décroissance de la tuberculose, favorisée par un climat doux, uniforme, et de l'alcoolisme peu répandu quoique le pays soit gros producteur de rhum. Nous laisserons de côté la syphilis qui sévit d'une façon redoutable.

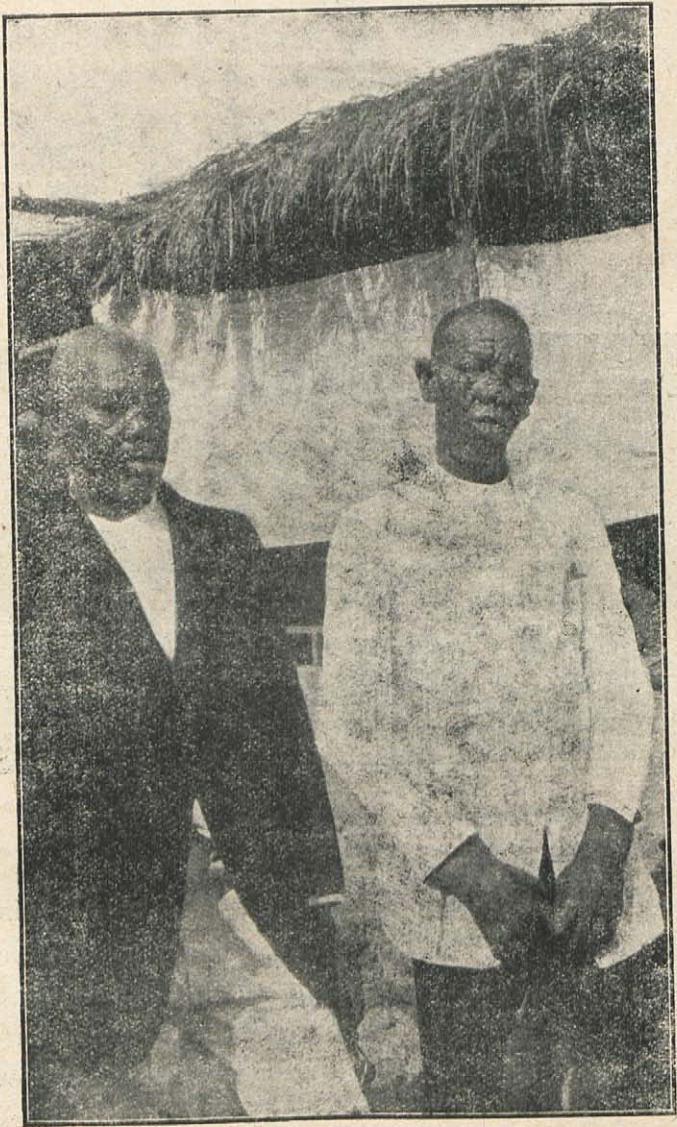
La Lèpre.

« La Guadeloupe est comprise dans la zône d'endémicité de cette maladie. On s'accorde à dire que la maladie a été introduite par les noirs africains venus comme esclaves au début de l'occupation. »



Le bourg de « La Désirade »

L'îlot de La Désirade abrite dans un climat sain une population de 1.600 habitants environ, et la Léproserie, datant de 1728. On a engagé une somme de 1.600.000 francs pour la construction de nouveaux pavillons. A peine livrés, ils se lézardent et l'eau pénètre dans les chambres par d'innombrables gouttières. Les malades refusent absolument de les habiter. « C'est de l'argent perdu. » L'îlot, d'abord



Lépreux

Collection D' GRIZAUD

très dangereux, est presque abandonné par la Guadeloupe. Une barque à voile, non pontée, y apporte le courrier tous les quinze jours... quand elle ne sombre pas en mer !

A la mort du D^r NOËL, à La Désirade depuis 38 ans, l'île est restée sans médecin et les lépreux



Lépreux de « La Désirade »

sans soins pendant près de six mois. Depuis le mois de janvier, sur sa demande, le D^r GRIZAUD apporte aux malades, tous les quinze jours, malgré l'état de la mer, toujours démontée et dangereuse, ses soins éclairés et la consolation de sa présence et de sa gaieté. Qu'il nous soit permis de rendre ici hommage à son dévouement, en signalant les résultats obtenus, par ces seuls chiffres : au mois de janvier 7 malades

seulement sur 64 internés se faisaient traiter. Au mois de juin tous les malades viennent régulièrement à la visite et aux soins.

Le traitement consiste en injections bihebdomadaires d'« *Hyrganol* » intra-musculaire. Ce sont des éthers d'huile de *Chaulmoogra* mal tolérés et qui ont



Lépreuses de « La Désirade »!

le désavantage de laisser des nodules très durs. De plus l'injection intra-musculaire est à déconseiller, car l'aiguille se heurte souvent ou aux nodules des piqûres précédentes, ou à des lèpromes très durs. Le traitement de choix semble être ici la « *Colobiase de Chaulmoogra* » préférée par les malades, qui est une suspension d'huile totale, s'administre en injections sous-cutanées et ne provoque pas d'induration.

Nous citerons un cas typique pour montrer les résultats obtenus par un traitement continu : Cas de D...

1° *Amélioration physique.* — Après une trentaine d'injections de Colobiase, les lépromes paraissent les moins touchés, mais on peut constater une flétrissure, une diminution de la tension de la peau. Mais les plaies sont très influencées, les plaies des membres inférieurs et surtout les plaies des mains. Une griffe qui semblait bien fixée, avait provoqué des lésions palmaires correspondantes à l'extrémité de chaque doigt; après le traitement des 30 piqûres, les doigts ont commencé à s'ouvrir et les plaies palmaires sont comblées et bien cicatrisées.

2° *Amélioration morale.* — Le malade courait les femmes, buvait de l'alcool, fumait énormément, toutes choses entièrement contrindiquées. Aujourd'hui il a abandonné toutes ces pratiques, car l'espoir est revenu.

Et c'est là un des résultats primordiaux, dont l'honneur revient au D^r GRIZAUD, et qui n'est pas des moindres, d'avoir rendu l'espérance, une raison de vivre, à ces malheureux retirés du monde, arrivés au dernier degré de la maladie, et que l'on a envoyés mourir, loin des yeux de tous, dans l'abandon et le désespoir.

Depuis qu'un médecin, aimant son métier, s'occupe de ces déshérités, l'administration veut bien s'y intéresser aussi et une amélioration sensible s'est fait

sentir dans le régime alimentaire et le confort des pensionnaires de la léproserie. On sent lorsqu'on pénètre dans l'enceinte de cette Terre de Désolation, que quelqu'un s'occupe de leur misère, que l'on fait effort pour leur venir en aide. Les crédits prévus pour la Léproserie sont en augmentation sérieuse. Le projet de révision du cahier des charges est prêt pour l'exercice prochain. La léproserie sera régulièrement ravitaillée en vivres frais. Nous sommes heureux d'être des premiers à le signaler, car « jusqu'à ce jour, du point de vue matériel, moral et humanitaire, elle constitue un défi aux idées modernes » sur les méthodes de traitement et de prophylaxie des malades.

En plus des lépreux hospitalisés à La Désirade, il y a « d'autres malades à lésions débutantes, larvées ou cachées, mais on ne possède sur leur nombre aucune notion même approximative ». Ce que nous pouvons affirmer c'est qu'ils sont très nombreux, et se chiffrent peut-être par milliers. Ce sont là des agents de contagion redoutable. La séquestration et la violence ont été abandonnées dans la conception actuelle de la prophylaxie de la lèpre. Il faut se rappeler que la maladie n'est contagieuse que « par un contact intime et prolongé ». Il serait bon de ce fait de multiplier les dispensaires qui dépendent du « Laboratoire d'Hygiène et de Prophylaxie de la Pointe-à-Pitre ». Dans les écoles, les enfants régulièrement surveillés subiront, s'ils sont atteints du

mal « le traitement précoce qui est à la base même de la prophylaxie antilépreuse ». Et avec les soins donnés gratuitement par les praticiens chargés de l'Assistance, les malades viendront nombreux se faire traiter. « Le secret professionnel étant gardé, mêlés à des pianiques, des syphilitiques, des mycosiques » le malade se fera soigner sans crainte d'être emprisonné à La Désirade. Cette méthode appliquée depuis peu de temps, commence à produire d'heureux effets, car le nombre des malades en soin augmente chaque jour. Souhaitons que la lutte entreprise porte ses fruits et réussisse, car la stupidité des méthodes anciennes a provoqué une recrudescence formidable de la maladie. Et l'on n'entendra plus des confidences comme celles-ci : « Je connais à tel endroit des lépreux qui ne sortent que la nuit pour ne pas être déportés à La Désirade. »

Cependant, s'il est nécessaire de traiter les lépreux avec humanité, ou comme le dit Ambroise Paré : « le plus doucement et le plus aimablement qu'il sera possible », il faut considérer que certaines méthodes applicables en France ne peuvent être efficaces ici. Il faut tenir compte que la majorité des noirs de la Guadeloupe ont gardé l'esprit primitif, ignorent l'hygiène, ont une répugnance héréditaire pour les médications européennes, à laquelle s'ajoute une insouciance qui devient redoutable dans le cas qui nous occupe. Ils n'ont qu'une notion très sommaire de la morale sociale et se soucient fort peu

d'apporter la contagion, quand leur plaisir et leurs instincts entrent en jeu. Il serait bon, parfois, de se le rappeler dans certaines sphères, sans cependant en exagérer la portée; cela éviterait bien des erreurs, des insuccès et des ennuis.

Pour les malades et surtout ceux porteurs de lésions jeunes éminemment contagieux, il conviendrait de les soumettre à une surveillance sévère ou de les isoler dans un hôpital ou un asile spécial, sans pour cela les emprisonner, comme à La Désirade, dans le lazaret d'une île, sans végétation et sans eau !

Quant à l'éducation populaire, elle serait efficace si elle était entreprise par ceux qui connaissent le pays et la mentalité indigène. Quand on préconise « le cinéma, les conférences, les affiches et les tracts » comme « d'excellents moyens » de lutte contre le développement de la maladie, cela fait sourire.

En France, ces procédés peuvent donner des résultats, pas à la Guadeloupe.

Par une préparation préalable et une instruction spécialisée nécessaire, les missionnaires, les médecins indigènes seront seuls qualifiés pour une éducation réelle et efficace de la population, parce qu'ils parlent son dialecte et qu'ils ont sa confiance.

Le Paludisme.

« De même que dans nos diverses colonies tropicales d'Afrique et d'Asie, le paludisme domine encore la pathologie de la Guadeloupe. »

Après une période d'accalmie, la poussée épidémique redevient redoutable. On attribue cette recrudescence « à l'apport dans le pays de *Plasmodium*, contractés en Orient par les soldats de la Guadeloupe qui, très nombreux, ont été envoyés dans les plaines de Salonique et du Wardar. »

D'après les rapports officiels de 1931, l'indice hématologique dans les écoles se tient entre 5 et 22. Dans sa thèse, soutenue à Paris, M. le docteur FRANÇOIS-JULIEN s'occupe de la persistance du Paludisme à la Guadeloupe. Il a fait établir une carte indiquant les endroits les plus atteints et l'on peut constater que la maladie sévit surtout sur les côtes frangées de « marigots », détritrus alluvionnaires charriés par les torrents, sur ces berges perpétuellement inondées, où l'eau fangeuse stagne à l'ombre du Raisinier rouge.

Elle serait transmise dans ce cas par la variété d'Anophèles : « *Cellia albimana* », qui vit dans l'eau saumâtre, le plus dangereux des foyers de malaria. Dans les mares, même stagnantes, malgré l'opinion la plus communément répandue, les moustiques que l'on trouve sont presque exclusivement des *Culex* ou des *Stegomyas* et ne sont que des foyers secondaires de paludisme. Cependant les lits de rivières où poussent de nombreuses herbes sur le versant oriental de la Basse-Terre surtout, sont particulièrement insalubres; on y trouve principalement des « *Cellia Tarsimaculata* ».

La lutte contre le paludisme, organisée depuis

quelque temps, se heurte à la résistance des habitants. Les distributions gratuites de quinine dans les écoles ne donneront de bons résultats que si les enfants absorbent le médicament, ce qu'ils ne font pas pour la plupart. Il serait donc utile que le maître exigeât que les comprimés distribués soient absorbés devant lui. On pourrait étudier aussi la création de cultures de « *Quinquina-pays* », déjà cité plus haut, en qui les habitants ont plus de confiance, et leur permettre ainsi d'avoir un remède efficace, connu d'eux, et d'un prix peu élevé.

L'usage de la moustiquaire est rare dans les villes et absolument inconnu dans les villages et les campagnes. Les lycées et écoles libres ne l'utilisent pas pour leurs pensionnaires. Les fenêtres grillagées et les portes à tambour n'existent nulle part et si l'on en parle, on vous répond par des sourires indulgents.

A Pointe-à-Pitre, la ville est entourée de deux caniveaux d'écoulement dont « l'eau est tellement sale que les anophèles ne veulent pas y pondre; par conséquent les *Culex* et les *Stégomyas* y abondent ». Mais il faut penser que la Pointe-à-Pitre fut un grand foyer de fièvre jaune, il n'y a pas si longtemps. Inutile d'ajouter que pas une mare stagnante, pas une saline abandonnée, énormes foyers de propagation, ne sont stérilisées de leurs larves. Le pétrole, les sels de cuivre, le trioxyméthylène sont inutilisés, souvent même inconnus.

L'effort doit être immense et soutenu principale-

ment par les municipalités, les médecins et les instituteurs.

La Bilharziose.

Le *Schistosomum Mansoni* « sévit à la Guadeloupe à l'exclusion absolue de la Bilharziose urinaire ».

Le foyer principal est Basse-Terre et la Guadeloupe proprement dite en général. La proportion des personnes contaminées parmi celles examinées dans les laboratoires varie entre 30 et 50 %. L'indice bilharzien est aussi élevé, à cause de la présence de Planorbes (*Planorbis Guadeloupensis*), hôte intermédiaire du trématode, et qui sont extrêmement nombreux dans la Rivière aux Herbes, de cours assez lent dans laquelle on lave le linge et où l'on se baigne fréquemment. Les Planorbes sont abondants en outre dans les mares, les bassins et les autres rivières qui entourent Basse-Terre. La Rivière aux Herbes alimente en eau une grande partie de la Ville, et les habitants trouvent dans leurs baignoires, en plus des cercaires, mêmes des planorbes amenés par la tuyauterie.

En dehors des soins à pratiquer sur les malades, en particulier dans les dispensaires, les écoles, la caserne, en les traitant par les sels d'antimoine qui réussissent bien; les remèdes de prophylaxie sont faciles, mais non employés :

- 1) Tamiser l'eau à l'arrivée dans les conduites:

2) Stériliser les bassins et piscines par du sulfate de cuivre;

3) Ne pas laver, ne pas se baigner dans la Rivière aux Herbes étant donné surtout que la mer est à 300 mètres;

4) Vider fréquemment les bassins et les nettoyer au sulfate de cuivre.

La Lymphangite endémique.

Elle conduit à l'éléphantiasis qui est en progrès constant.

L'affection connue localement sous le nom d'*éry-sypèle* (*sic*), atteint plus spécialement la race noire et siège surtout aux membres inférieurs. Elle est très fréquente en Grande-Terre, surtout à la Pointe-à-Pitre. Dans cette ville « un tiers de la population est frappée de crises lymphangitiques à répétition et 1/10^e porte des lésions apparentes d'éléphantiasis ». Les crises sont particulièrement graves à la saison chaude, de juin à septembre. Malheureusement, chacun sait que le remède est inconnu, et la prophylaxie difficile, car elle est liée à l'étiologie de la maladie qui n'est pas exactement déterminée.

1) Les uns la considèrent comme une manifestation périodique de la filariose. Dans ce cas, il conviendra de diriger la lutte contre les moustiques transmettant les microfilaires. La maladie ne serait point contagieuse.

2) Les autres signalent comme agent spécifique de la maladie un « *dermococcoque* » ou un « *lymphococcoque* ». Dans ce cas, la maladie serait contagieuse. On nous en a cité un cas très précis, confirmant cette opinion depuis longtemps exprimée. La prophylaxie serait alors dépendante de la découverte d'un sérum curatif et d'un vaccin préventif.

*
**

Après ce tableau un peu sombre sur les maladies sociales à la Guadeloupe, il faut ajouter que sur cet étalage de misère humaine, il y a le bienfaisant soleil, l'incomparable nature de l' « Ile de Paradis », et beaucoup de bonnes volontés, qui, sans doute, deviendront agissantes, et arriveront peut-être à « faire de notre vieille colonie française un des plus beaux joyaux de notre patrimoine national. L'Ile d'Émeraude et de Beauté deviendra l'Ile de Santé ».

CONCLUSION

Dans notre troisième partie, nous avons étudié, au point de vue de la Matière Médicale, les produits alimentaires et médicinaux d'exportation. En valeur en francs, ils représentent pour 1931 et 1932, comme l'indique le tableau ci-joint, plus de 99 % des marchandises exportées. Mais si l'on considère en regard et pour ces deux années le chiffre correspondant des importations, on constate que la balance commerciale, en déficit de 55 millions environ en 1931 est en excédent de 15 millions en 1932. Reprenons les statistiques précédentes et celles ci-contre : nous voyons que cette différence relève à peu près exclusivement de l'augmentation de l'exportation de la banane et du sucre ; ce dernier en progression, parce que la production de rhum a sensiblement diminué depuis la loi sur le contingentement ; mais la somme de revenus : sucre et rhum, reste sensiblement constante.

Donc, la grande phrase qui court sur toutes les bouches sur deux rives de l'Océan : « *La banane*

*Statistiques Officielles de la Direction
des Douanes*

MARCHANDISES EXPORTÉES	VALEUR EN FRANCS	
	1931	1932
Animaux vivants	14.656	3.500
Dépouilles d'animaux.....	151.071	35.245
Farines alimentaires.....	17.615	30.135
Fruits et graines	6.596.246	17.660.940
Denrées de consommation (sucre, café, etc.).....	40.920.590	95.009.042
Huiles et sucres végétaux...	1.571	7.190
Espèces médicinales.....	400	»
Bois	36.183	9.300
Boissons	86.029.353	68.299.305
Pierres. Terres et combustibles minéraux.....	124.500	600
Teintures préparées.....	76.751	71.292
Meubles	30.270	5.285
Ouvrages de sparterie et vannerie.....	1.104	1.215
Ouvrages en matières diverses	50.208	31.322
Matières dures à tailler...	1.200	23.205
Produits et déchets divers.		400
Tissus.....		350
Papier et ses applications.		4.900
Ouvrages en bois.....		4.774
Colis postaux.....		44.071
TOTAUX.....	134.051.718	181.242.071

MARCHANDISES IMPORTÉES	VALEUR EN FRANCS	
	1931	1932
TOTAUX.....	188.932.549	166.563.721

sauvera la Guadeloupe ! » se trouve vérifiée en apparence. Mais cela durera-t-il ? Déjà certains faits montrent, qu'après des succès remportés sur la concurrence étrangère, sans une organisation bien comprise, difficile à mettre sur pied, les prix ne se maintiendront pas. Alors, c'est la ruine, car toutes les autres productions sont déficitaires. Que faire ?

Nous avons dressé, à la fin de cette même troisième partie, un inventaire exact et précis, aussi complet qu'il nous a été possible, des ressources supplémentaires que l'on pourrait tirer de la colonie. Nous en avons parlé à des planteurs qui ignoraient pour la plupart qu'il existait dans la flore de leur pays des sources de revenus, exploitées ailleurs, et que, tous, se sont montrés disposés à essayer d'exploiter chez eux. Des efforts coordonnés, cohésifs, sous une direction autorisée, les colons intéressés ne demandent qu'à les faire. Mais « ne laissons pas s'égailler dans le désordre, sans indications, sans renseignements, sans aides éventuelles, la masse des initiatives privées ».

*
**

Ils sont innombrables en France ceux dont les connaissances, l'activité, ne demandent qu'un vaste champ d'action où elles pourraient faire œuvre utile. Qu'on leur ouvre largement la porte ! L'initiative coloniale, dans ce sens, apparaît comme devant être des plus fructueuses pour notre pays. L'apport de

méthodes hardies et de vues neuves nous semblent indispensables pour donner un essor nouveau à notre vieille colonie qui s'endort dans la torpeur et la nonchalance de la routine, que procure une vie trop douce et trop facile, dans un pays où la nature est trop belle pour un climat trop enchanteur.

VU : *Le Président,*
L. MAURIN.

VU : *Pour le Doyen,*
L'Assesseur,
AUDEBERT.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :

Toulouse, le 12 Avril 1934.

Le Recteur,
Président du Conseil de l'Université,
J. GHEUSI.

Questions posées par la Faculté

I. Les Shistosomoses. — Bilharzioses vésicales, intestinales et artérioso-veineuses.

II. Les amanites vénéneuses et leurs poisons.

III. Recherche toxicologique, méthodes d'extraction et d'identification de l'acide barbiturique et des dérivés de la malonylurée.

BIBLIOGRAPHIE

Flora Antillarum. — P.R. DE TUSSAC, Paris 1808-1821,
4 volumes.

Flore Médicale des Antilles. — DESCOURTILS, Paris 1821,
8 volumes.

Flore Phanérogamique des Antilles Françaises. —
R. PÈRE DUSS, Macon, 1897.

Flore Cryptogamique des Antilles Françaises. — R. PÈRE
DUSS, Macon, 1897.

Histoire Générale de St-Christophe, la Guadeloupe et la
Martinique. — R. PÈRE DUTERTRE, Paris 1654.

Voyage aux Isles d'Amérique 1693-1705. — R. PÈRE LABAT,
Duchartre, Paris 1931. 2 volumes.

Histoire de la Colonie de la Guadeloupe. — LACOUR,
4 volumes.

Atlas des plantes utiles des Pays chauds. — PIERRE DE
JANVILLE. Klincksieck, Paris 1902.

Les Grandes Cultures du Monde. — D^r VAN SOUVEREN-
BRAND, Flammarion, Paris.

Les Grands Produits Végétaux des Colonies Françaises.
— PERROT, Larose, Paris 1915.

- La Culture du Café dans les Colonies Françaises. — A. CHEVALIER, Paris 1929. *Extraits des communications à l'Académie des Sciences coloniales.*
- Le Bananier. — RAY C. P. BOONE, Paris 1926.
- Le Vanillier. — LECOMTE ET CHALOT, Naud Paris 1902.
- Les Vertus émoullientes du Gombo. — H. LECLERC, *Presse Médicale*, Paris 1933.
- Palétuviers ou Mangliers. — H. BOCQUILLON-LIMOUSIN, Paris 1911.
- Guide Médical des Antilles. — M. G. LEVACHER, Paris 1840.
- Guadeloupe. — MINISTÈRE DES COLONIES, *Rapports sanitaires Annuels*, 1927 à 1933.
- Etude sur les superstitions, croyances, pratiques médicales populaires à la Guadeloupe. — D^r CHOUQUET, *Annales d'hygiène et de Médecine Coloniales*. 1911.
- Etude sur la mortalité à la Pointe à Pitre. — FABRE, *Annales de Médecine et de Pharmacie Coloniales*, 1928.
- La Guadeloupe et son redressement sanitaire. — D^{rs} EVEN et LÉGER, *Arch. de l'Institut Prophylactique*, Paris, 1932.
- Les Maladies sociales aux Antilles Françaises. — *Thèse*, J. LUTROT, Paris 1932.
- Quelques documents sur l'indice plasmodial du Paludisme à la Guadeloupe. — D^r LÉGER, *Bull. Soc. Path. Exot.*, 1932.
- De la persistance du Paludisme à la Guadeloupe. — *Thèse*. D^r FRANÇOIS JULIEN, Paris 1930.

Les Grandes Endémies Tropicales. — D^r LEGER, Vigot, Paris 1930.

Comment concevoir la lutte contre la Lèpre dans les colonies. — D^r LEGER, *Bull. de la Soc. Path. Exot.*, 1923.

La Grande pitié des Lépreux dans nos vieilles colonies. — *Thèse*, PÉGOURIER, Paris 1932.

Quelques réflexions sur une Léproserie de l'Atlantique (La Désirade-Guadeloupe). — D^r GRIZAUD, *Annales de Médecine et de Pharmacie Coloniales*, tome 31, 1931.

Les Grandes Endémies Tropicales. — D^r BOTREAU-ROUSSEL, Vigot, Paris 1932.

Le Traitement de l'Eléphantiasis. — D^r BOTREAU-ROUSSEL, *Hygiène Sociale*, n° 74. 1932.

Eléphantiasis et Filariose. — M. E. CLÈDE, *Le Phare de la Pointe-à-Pitre*, 5 Juin 1925.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	3
PREMIÈRE PARTIE. — <i>Généralités</i>	7
Chapitre premier : Etude géographique sommaire.....	7
Chapitre II : Esquisse historique.....	15
DEUXIÈME PARTIE. — <i>L'exercice de la Pharmacie à la Guadeloupe</i>	21
TROISIÈME PARTIE. — <i>Grands produits alimentaires et Médicinaux d'exportation</i>	29
Chapitre premier : Les produits alimentaires. Canne à sucre Banane Cultures vivrières	31
Chapitre II : Les produits médicinaux. Café Cacao Vanille Roucou Coton	60
Chapitre III : Ressources supplémentaires inexploitées.....	86

QUATRIÈME PARTIE. — <i>Des médications indigènes</i>	93
Chapitre premier : Les simples.....	95
Chapitre II : Sur trois drogues simples de la Guadeloupe.....	113
<i>Aristolochia longa</i>	
<i>Richeria grandis</i>	
<i>Viola</i>	
Chapitre III : <i>Remèdes de la médecine populaire.....</i>	128
Chapitre IV : Quelques remèdes baroques	134
Chapitre V : Quelques pratiques de sor- cellerie. Les Piayes.....	137
CINQUIÈME PARTIE. — <i>Etat sanitaire de la Colonie</i>	145
Chapitre premier : L'hygiène générale.....	146
Chapitre II : Prophylaxie des maladies sociales.....	152
CONCLUSION	167
BIBLIOGRAPHIE	173

